

La leçon de l'Ouest

Sachons en profiter!

Il est réconfortant de ce temps-ci de feuilleter les journaux français de l'Ouest.

Certes, l'Ouest est terriblement pris par la crise et rares ne sont point ceux qui soutiennent qu'il en souffre même plus que l'Est.

On devine dans quelle pénible et douloureuse mesure la crise atteint, directement ou indirectement, les oeuvres de nos compatriotes.

Mais rien ne paraît les décourager, leur faire lâcher prise.

A lire leurs journaux, on devine bien qu'ils souffrent, que leur vie est difficile; mais l'on voit aussi qu'ils luttent ardemment.

Au Manitoba, par exemple, l'Association canadienne-française d'Education poursuit comme tous les ans sa campagne de souscription. Cela veut dire qu'à travers un pays vaste, les chefs de l'Association et leurs amis s'en vont de porte en porte solliciter la maigre pitance qui permettra au comité central de maintenir son secrétariat, de poursuivre ses oeuvres.

En Saskatchewan, en Alberta, sous des formes diverses, on constate la même activité, la même et tenace volonté de vivre.

* * *

Magnifique spectacle qu'il faut admirer sans doute; mais l'admiration, si elle reste au fond des esprits et des coeurs, ne suffit point.

Il faut qu'elle s'extériorise, qu'elle s'exprime hautement.

Par des paroles et, quand l'occasion s'offre, par des actes.

Si maigres que soient présentement les ressources, chez nous comme ailleurs, il peut toujours se trouver quelque chose, par exemple, pour une oeuvre comme ce collège de Gravelbourg fondé au prix de tant de sacrifices et qui menace de s'écrouler.

Certains peuvent donner plus, d'autres — et la plupart, hélas! — moins; mais de l'addition des petites souscriptions, des dons les plus modestes, peut surgir une somme utile.

C'est l'élémentaire et salutaire vérité qu'il ne faut jamais perdre de vue.

* * *

Que l'exemple de nos frères de l'Ouest, qui vivent et luttent dans des conditions autrement difficiles que les nôtres, nous incite à une conduite singulièrement plus virile.

Pourquoi, là-bas, tant d'efforts, dont le détail fait parfois se mouiller les paupières?

Pour y maintenir, malgré tout, une vie catholique et française.

Or, dans cette province de Québec même où nous sommes la très grande majorité, combien des nôtres se laissent sans protester marcher sur les pieds, ne prennent point la peine de réclamer leurs droits élémentaires, agissent comme s'ils étaient des vaincus?

La leçon de l'Ouest, la leçon de tous ceux qui entendent vivre puissamment en dehors de nos frontières provinciales — que ce soit dans l'Ontario, en Acadie ou dans la république voisine — c'est une leçon de fierté, de persévérance et de courage.

Sachons donc tous, nous qui vivons dans les conditions les moins défavorables, qui sommes dans une si large mesure maîtres de notre vie, sachons donc tous en tirer exemple et profit.

Omer HEROUX

L'actualité

100 pour 100 yankee

Voulez-vous savourer une tranche de vie yankee à 100 pour 100? Il s'agissait de lancer un film qui peint les aventures d'une vendeuse de pommes mûres en grande dame pour un soir.

Pour la publicité, on consulta les techniciens. Grand embarras de ceux-ci. Ils se grattent vainement le crâne. L'un des plus jeunes fait soudain claquer ses doigts. Il a trouvé. Il s'est souvenu de Mrs McCarthy.

Madame McCarthy est une pauvre vieille de soixante-trois ans qui arrache péniblement sa subsistance comme fruitière, près du théâtre Astor. Elle vit dans un grenier, quarante-cinqième rue.

En dépit de ses cheveux blancs et de sa pauvreté (qu'est-ce que la folie de la publicité n'empoisonne pas chez nos voisins?), la vieille dame consent à la proposition. Peu après, entourée des tourneurs de manivelle, des reporters et d'une nuée de badauds, elle est hissée dans une limousine étincelante et conduite à l'Hôtel Waldorf. Elle y passe la nuit dans la luxueuse suite vieux-rose.

Le lendemain, petit déjeuner au lit, nouvelles photographiques et attentions minutieuses de la part des manieurs, des coiffeurs et des beauty experts. (Nous renoncions à traduire faute de pouvoir nous figurer ce que peut bien être un expert en beauté. Expert en beauté pour juger de la beauté esthétique, un critique, soit. Mais un monsieur qui prétend créer la beauté, ça dépasse notre conception. Car nous avons vu de leurs créations: des visages de femmes tirés par les arcanes sourcilieuses, ce qui leur donne l'aspect d'une tête chinoise pendue par les cheveux, après un massage).

Vers midi, mise, selon sa propre expression, comme une reine d'Europe, elle remonte dans sa limousine, accompagnée d'un groupe de journalistes vivement intéressés, elle fait une tournée des magasins fashionables, commandant une robe de soirée de soie noire et de dentelle espagnole, des souliers à talon d'or, une fourrure d'hermine et des orchidées. Petit déjeuner chez Sherry, thé au Ritz, dîner au Biltmore, et soirée agréable avec Royce, un personnage (Royce est ce July à la voix grassoyante qu'on entend chaque dimanche à la radio et qui paraît d'autant plus prosaïque et lancé que

Opinions . . .

Livres de classe

Avant que toutes les écoles primaires fussent sous l'unique autorité de la Commission des écoles catholiques de Montréal, l'une des principales critiques faites par les parents portait sur la diversité ridicule des livres de classe. Dans le cas de certaines matières, on peut dire qu'il y avait presque autant de manuels que de maisons enseignantes. C'était non seulement surcharger le coût de l'éducation pour les parents dans une ville où le déménagement semble être — à tort dans la majorité des cas — de rigueur, mais aussi imposer aux élèves un effort d'adaptation inutile et même préjudiciable.

Cette situation existe encore, paraît-il, en ce qui concerne les écoles de Montréal et celles des municipalités avoisinantes. Le père d'une nombreuse famille citait récemment le cas de ses fils qui passeront des écoles de Montréal à une grande école d'Outremont pour revenir ensuite à Montréal une couple d'années plus tard. En arrivant à l'école d'Outremont, ils durent changer plusieurs de leurs manuels; et ce fut de nouveau le même procédé lorsqu'ils revinrent dans une école de la métropole.

Tous les livres de classes doivent être approuvés par le Comité de l'Instruction publique. Pourquoi n'adopterait-on pas une fois pour toutes l'uniformité des livres, dans toute la province? L'Instruction au même degré n'est-elle pas la même partout, au moins pour ce qui est de l'école primaire? Et même dans le cas des collèges classiques, y a-t-il lieu à la variété d'éditions employées dans certains cas? Si tous les manuels approuvés sont bons, l'un pourra aussi bien servir à tous que l'autre. S'il y en a qui sont meilleurs que les autres, pourquoi utiliser ces derniers? C. H.

Lettre circulaire

"On account of circumstances beyond our control, namely the strong rise in value of the French franc, the application of the new Toilet Goods Luxury Tax, and the higher Customs Duties, etc., we have found it necessary to revise our prices on the ... line." (Ici le nom d'un article de luxe français.) Pas plus ailleurs que dans le premier paragraphe de la lettre circulaire les importateurs et commissionnaires en gros qui annoncent une nouvelle hausse du prix de ce produit de luxe français n'apparaît un mot de français. La même lacune dans la liste de prix révisés qui accompagne cette lettre circulaire. On s'imagine, à la rigueur, qu'une maison de Toronto ne se soucie guère des droits du français au Canada. On comprend mal qu'une maison de chez nous, important des produits de France, se soucie si peu de celle question de langue, surtout quand sa clientèle montréalaise et de presque toute la province est française, à peu d'exceptions près.

Si chacun, dans sa sphère, réfléchissait un peu, il n'y aurait pas besoin d'attirer l'attention sur des incidents comme celui-là ou des gens de chez nous s'obstinent à nous coller un masque qui nous défigure. A. V.

Fuyard

M. Henry Ford échappera-t-il à l'Aigle bleu? Il essaie; on peut même dire qu'il s'y entraîne, après l'exploit qu'il a accompli pour échapper à un groupe de journalistes récemment. M. Ford a passé trois semaines à son camp dans les bois du nord du Michigan, près du Big-Bay. Il est retourné à son bureau à Détroit dans le plus grand secret; et pour échapper aux intervieweurs qui étaient à l'affût, il a fait le voyage dans une remorque que traînait son automobile. Il s'est fait cacher sous la toile qui recouvrait la remorque.

La plupart des autres habitants du luxueux camp ignoraient son départ; caché dans la remorque il est sorti du camp, a traversé Big-Bay, où plusieurs journalistes étaient postés, et n'est sorti de sa cachette que passé Big-Bay, bien que cette petite ville soit à six milles du camp et que la route soit à certains endroits très dure; sans compter que M. Ford n'est plus jeune.

Des malins diront que si tous les Américains accomplissaient en faveur de l'Aigle bleu la moitié de l'effort que M. Ford déploie pour y échapper, le succès du programme de Roosevelt serait assuré. P. S.

Ce consul parle français

Dès ce matin le courrier apporté une lettre d'un pèlerin à Ti-conderoga samedi dernier remerciant le *Devoir* d'avoir relevé le fait que le consul général de France à New-York, M. de Fontnouvelle, n'a parlé qu'anglais à la Journée canadienne. "Tous mes compagnons de voyage en furent frouissés, dit-il, et je me proposais d'adresser une lettre au *Devoir* pour rendre le fait public. Dieu merci, la besogne est déjà faite."

Et le correspondant ajoute: "Si Montréal et New-York ont des consuls français forts en conversation et en thème anglais, Montréal, en revanche, un consul américain vraiment diplomate en ce qui concerne l'emploi des langues anglaise ou française au Canada, et principalement dans la province de Québec. Tout peuple est chatoillieux de sa langue. Les Canadiens anglais le sont, et nous le savons. Les Canadiens français ont raison de l'être aussi, car il leur faut tou-

Le groupe Houde - Guertin ne serait pas étranger à la candidature de M. Gagnon

(Voir page 3)

Jours se tenir sur la brèche pour revendiquer les droits du français. Il nous faut être ici combattifs, et les représentants officiels de la France doivent habilement épouser notre cause, travaillant par là eux-mêmes à l'expansion de la France en Amérique."

Notre correspondant termine en exhalant cette plainte: "Ah! parfois, devant l'incompréhension de certains Français de France et aussi leur tolérance coupable, c'est à se demander si la cause de la survie française au Canada et en Amérique triompherait, laissée entre leurs mains."

Si ce correspondant s'exprime franchement et va peut-être trop loin, nous ne pouvons lui donner tort sur toute la ligne. Quant à l'hommage qu'il rend à M. Frost, il est on ne peut plus mérité. Au cours de multiples reportages, nous avons eu la preuve de sa largeur d'esprit, de son amour de tout ce qui est français — ses huit années de consulat à Marseille lui ont fait mieux connaître et aimer la France et la race française qu'il la rencontre, en France ou en Amérique. Un jour il terminait une allocution devant un club féminin anglais de la métropole à l'Hôtel Windsor. Avant de reprendre son siège, il demanda s'il y avait dans la salle des Canadiens français. L'absence de ces lignes, réfugié à l'arrière de la salle pour prendre des notes, leva la main, croyant bien voir d'autres mains se lever. Il était seul. M. Frost n'en parla pas moins pendant vingt minutes en français pour un seul auditeur. A. A.

Pays "téléphonique"?

Les *Amitiés Franco-canadiennes*, bulletin mensuel imprimé à Paris, remarquaient, dans l'une de leurs éditions, que le Canada est l'un des pays les plus téléphoniques au monde puisqu'il y a, en moyenne, dans notre pays, 132 abonnés au téléphone pour 1000 habitants, alors qu'en Angleterre il n'y a que 38 abonnés par 1000 habitants et en France, une proportion encore de la moitié moindre.

Devons-nous nous réjouir de cette supériorité téléphonique que nous avons sur notre pays d'adoption et sur notre ancienne métropole?

Oui et non. Oui, parce que le téléphone est un instrument des plus importants dans les affaires; il sauve du temps, facilite le commerce et, en beaucoup de cas, il est devenu indispensable. Non, parce que pour trop de nos gens le téléphone est un luxe que leurs ressources ne devraient pas leur permettre. Ici à Montréal, par exemple, nous avions jusqu'à ces dernières années une proportion d'abonnés au téléphone vraiment effrayante. Telle famille, de revenus plus que modestes, se signalait pour voir son nom inscrit dans l'annuaire Bell; telle autre craignait de perdre ses *belles relations* en discontinuant un abonnement devenu onéreux. Enfin, tout un tas de gens qui n'avaient pas besoin de téléphone, ou ne pouvaient se permettre ce luxe, figuraient quand même dans l'annuaire.

Heureusement, la crise — qui, par ailleurs, a fait beaucoup de mal — a redonné le sens de l'équilibre à ceux qui l'avaient perdu. Un camarade faisait remarquer l'autre jour que le nouvel annuaire a nettement diminué le nombre d'abonnés du volume et que la Compagnie Bell compte 10,000 abonnés en moins durant ces derniers mois. Nos gens reviennent et reviennent forcément à l'économie. LUCIEN D.

Bloc-notes

Et cela continue

Il y a eu jusqu'à ces derniers jours deux vacances à la Cour Suprême d'Ontario. Ce tribunal compte dix-neuf membres et il n'y avait eu jusque là aucun juge de langue française à cette cour. A maintes reprises les Franco-Ontariens, qui forment plus d'un dixième de la population ontarienne et n'ont que quatre juges de comté sur un total de soixante-quatre, ont demandé un représentant à la Cour Suprême de leur province. Demande tout à fait légitime, si l'on tient compte surtout de la façon dont les justiciables et les avocats anglo-québécois sont traités dans notre province, où ils ont des représentants jusque dans les plus hautes cours. Or que vient de faire M. Guthrie, ministre de la Justice? Il a passé outre, pour la sixième fois depuis un an, aux représentations des Franco-Ontariens, et il a nommé deux Anglo-Ontariens aux postes vacants. Il n'y a donc plus de place pour un seul Franco-Ontarien. "Ce ne sont pas les promesses qui ont manqué. A plusieurs reprises, M. Guthrie a reconnu le bien-fondé de nos demandes; il a reçu avec la plus grande courtoisie une délégation de Franco-Ontariens. Un journal ministériel nous apprenait même, le 5 septembre dernier, que la nomination de M. Gauthier à la Cour Suprême était chose décidée. Depuis, nous avons vu de bonne source... que le ministre de la Justice n'avait jamais eu l'intention de le nommer", écrit le *Droit*, qui ajoute: "De plus, le sénateur Belcourt, décédé depuis plus d'un

an, n'a pas encore été remplacé et notre représentation au Sénat est coupée en deux. Nous n'avons pas de ministre dans le cabinet. Le Dr Amyot a été remplacé au sous-ministère de la Santé par un médecin qui, lorsque l'occasion s'en est présentée, a fait preuve de fanatisme. Le ministère des Travaux Publics se refuse toujours à poser des inscriptions bilingues sur le nouvel édifice fédéral de Windsor". En d'autres termes, la thèse de la "réserve" continue de durer, en pratique. Si la province de Québec et les Franco-Ontariens se réservent, à la prochaine élection, l'explication ne sera pas longue à trouver.

Electricité

A New-York, tout récemment, la commission des services publics a ordonné au trust de l'électricité de réduire de six pour cent son tarif au public. Sur quoi le trust s'est mis à pester contre le gouvernement et la commission. Il fallait s'y attendre. Mais le public ne prend guère au sérieux les jérémiades de ceux qui lui vendent l'électricité. Le trust a ajouté, depuis 1930, plus de 13 millions et tiers de dollars à ses surplus, mais il s'est gardé de hausser les salaires et de réduire le prix de vente au public. Les dividendes n'ont pas fléchi et les traitements des employés supérieurs non plus. Le président, par exemple, continue à toucher des appointements annuels de \$50,000. Ainsi que dit *America*, "une compagnie qui peut amasser aux pires années de la pire crise qu'ait vue le monde, plus de 13 millions de dollars de surplus n'a que faire de la sympathie du public. Ce qu'il faut, c'est qu'on la réglemente à fond". Toutes proportions gardées, nos compagnies hydro-électriques devraient recevoir ici un traitement analogue. N'est-ce pas à Québec même que, selon une commission de techniciens en vue, il serait juste de réduire de 20.7%, en moyenne, soit d'un cinquième, le coût de l'énergie que vend la compagnie *Quebec Power* aux consommateurs? C. P.

Vers le pôle sud

Les journaux ont publié la semaine dernière une dépêche annonçant que le contre-amiral Byrd partira de Boston le 25 septembre pour une nouvelle expédition dans l'Antarctique, en vue de prendre possession des terres libres de glace pour le compte du gouvernement de Washington et d'évaluer les ressources naturelles de ces terres. Les exploits des aviateurs se succèdent si rapidement qu'ils sont devenus en quelque sorte de simples faits divers; on insiste même tellement sur le côté sportif de ces exploits que le reste risque de passer au second plan.

Il est vrai que Richard Evelyn Byrd, parti du Spitzberg, est allé survoler le pôle nord en compagnie de Floyd Bennett, le 9 mai 1926, et que les deux hommes n'ont quitté la civilisation que pendant près de 16 heures; tandis que Peary, pour s'y rendre, a été séparé du reste du monde pendant 426 jours; que Byrd, parti de sa base d'opération, *Little America*, a survolé le pôle sud avec trois compagnons le 28 novembre 1928, et est revenu après une absence de 15 heures 51 minutes; tandis qu'Amundsen, pour se rendre au même endroit, avait mis sept mois. Les inventions modernes ont beaucoup facilité les explorations et les découvertes; mais il ne faut pas oublier que le succès de ces entreprises dépend moins de l'effort ultime que de la longue préparation qui permet d'attendre une occasion favorable de tenter l'exploit avec chance de succès. D'autant plus que si le public voit surtout l'exploit, les vrais résultats de ces expéditions, ce sont les observations scientifiques de toutes sortes. Dans l'expédition Byrd de 1928-1930, survoler le pôle sud, c'était le clou de l'affaire mais non le principal but du voyage.

La formidable cargaison que cette expédition avait apportée illustre bien le caractère des expéditions modernes; on ne laisse rien au hasard; on avait apporté des maisons dont le montage s'est effectué là-bas sans un seul clou. Voici par exemple ce que contenait le garde-manger de l'expédition: 2 tonnes de jambon, 3 tonnes de lard fumé, 5 tonnes de bœuf, 2 tonnes de porc, 1 tonne d'agneau, 1 tonne de poulet, 600 livres de dinde, 8 tonnes de viandes en conserve, 1-2 tonne de lard salé, 2 tonnes de saucisse de porc, 2 tonnes de beurre, 500 caisses d'œufs, 1 tonne de lait en poudre, 100 caisses de lait condensé, autant de lait évaporé, autant de lait malté, 1,200 livres de biscuit, 1 tonne de confiture, gelée et marmelade, 15 tonnes de farine, 1 tonne de graisse, 250 livres de poudre à pâte, 2-4 tonnes de céréales, 2-3-4 tonnes de café, 375 livres de café, 375 livres de thé, 600 livres de cacao, 600 livres de morue séchée, 45 caisses de pain brun, 1,200 gallons de marinades assorties, 1,500 livres de hareng fumé et autant de hareng préparé à la sauce

Un plan de relèvement économique pour le Canada

Ce que propose le "Trades and Labor Congress"

WINDSOR, Ontario, 20. (S.P.C.) — Au congrès annuel du "Trades and Labor Congress", aujourd'hui, il est question de l'application au Canada d'un plan de relèvement économique analogue à celui des Etats-Unis. Sous ce rapport, des propositions ont été soumises pour l'abrogation de la semaine ouvrière, pour la préparation de programmes de construction, pour le parachèvement de la centrale de Montréal, pour l'émission de \$100,000,000 à la construction d'immeubles à l'Etat, pour l'affectation d'au moins \$500,000,000 à un programme gouvernemental de construction pour la nomination de représentants ouvriers dans tous les comités et pour la préparation d'un programme national de relèvement industriel.

Cet après-midi, les congressistes doivent faire une excursion dans la région de Windsor.

Ainsi parle le lecteur...

"MORITURI TE SALUTANT?"

La lettre de mon vaillant collègue Boulanger sur les tentatives de ramener chez nous l'immigration à fortes doses a rencontré dans la presse et dans le public l'approbation à peu près générale, et je ne veux pas être le dernier à souscrire à ce témoignage.

D'autant plus qu'il y aura bientôt trente ans, je prévoyais à la Chambre des Communes ce qui devait arriver, et qui malheureusement est arrivé; ce qui constitue pour le Canada aujourd'hui le problème le plus angoissant que nous ayons à résoudre, si on peut trouver une solution.

Cette politique d'immigration à outrance fut inaugurée, vers les 1900, par l'honorable Clifford Sifton, alors Ministre de l'Immigration, dans le Gouvernement Laurier, un des pires ennemis que la race française et la pensée catholique aient jamais rencontrés dans notre pays depuis les jours de George Brown et de Dalton McCarthy.

Cette politique avait un double objet: faire vendre les terres données en subside aux compagnies de chemin de fer, et en même temps, tel que le déclarait publiquement à Liverpool M. Evans, surintendant de l'Immigration pour le gouvernement fédéral, "l'écrasement de la race canadienne-française et catholique".

Pour atteindre cette fin, on avait organisé différents syndicats, à la condition qu'ils n'amèneraient pas ici d'immigrants de langue française; entre autres l'*Atlantic Trading Co.* et la *Saskatchewan Land Valley Co.*

On préférait, tel que les annonces officielles de la *Church Army* (une autre organisation subventionnée), le proclamaient, peupler le Canada "d'anciens forçats, de fous, de chemins de fer, de bandits, de syphilitiques, de malades de corps et d'esprit".

Tous ces faits furent portés à maintes reprises à la connaissance de la Chambre par moi-même. Combattu d'abord par les deux partis, je fus ensuite endossé par feu l'honorable Monk, et bientôt par le parti conservateur tout entier. Mais vainement.

Les chefs libéraux d'alors et la presse ministérielle furent unanimes pour ridiculiser la campagne entreprise contre l'immigration par le député de Montagny. Et ceux de mon âge doivent avoir encore présente à la mémoire la lettre si poignante adressée par Jules

aux tomates, 4 tonnes de fruits et de légumes déshydratés, 5 tonnes de fruits secs; le tout établi après une étude de la valeur des produits en vitamines et en calories; et l'on s'était approvisionné pour trois ans au lieu de deux, pour le cas où on n'aurait pu revenir au temps fixé. Les articles de toilette et tout le reste étaient à l'avenant.

Mais l'on continuera quand même d'admirer surtout les tours de force et les brillants exploits à comme ailleurs. D'autant plus que le fait d'être au pôle sud offre un avantage particulier. Quand on est au point le plus au sud de la terre, on ne peut perdre le nord; car de ce point toutes les directions vont au nord. A un pôle comme à l'autre on ne peut plus parler d'heure, on est à toutes les heures, car l'heure est fondée sur les méridiens et ils se rencontrent tous au pôle. Il suffit de se promener autour du pôle pour passer d'aujourd'hui à demain en quelques minutes, et en retournant sur ses pas l'on revient aussi facilement à hier.

P. S.

Carnet d'un grincheux

Le tireur de ficelles se sert habituellement de câbles visibles à cent arpents de distance, sauf pour lui-même.

M. Taschereau a dit aux Kiwanis que le Québec est la plus tolérante des provinces du Canada. Personne ne peut donner là-dessus meilleur témoignage que M. Taschereau.

Fournir, dans le *Nationaliste*, à sir Wilfrid Laurier, au nom de notre race. Rappelant le danger terrible que cette politique faisait courir au pays, et surtout à nous, Canadiens d'origine française, il concluait comme le gladiateur antique à César: "Ceux qui vont mourir, te saluent!"

Pendant des années et des années, il coûtait moins cher à un immigrant de partir de l'Angleterre ou du continent européen, pour aller s'établir dans l'Ouest, qu'à un Canadien de Québec ou de l'Ontario.

Ces immigrants, en vertu de l'*Empire Settlement Act*, avaient des conditions d'établissement faciles, des prêts d'argent, faveurs qui étaient refusées aux Canadiens de naissance.

Aujourd'hui nous avons rempli notre pays de gens qui n'ont nullement le sentiment de la patrie, qui ont apporté ici, à part leurs tares physiques, leurs tares mentales bien plus dangereuses, qui se révèlent en leurs doctrines communistes et l'agitation de bolchevisme, qui se poursuivent actuellement dans l'Ouest et dans nos villes.

Nos compatriotes anglais commencent à se rendre compte de l'erreur qu'ils ont faite, et combien il aurait été préférable pour eux, et combien ils se sentiraient plus en sécurité, si au lieu des ramassés des faubourgs anglais et des ghettos du continent, on avait permis à de braves habitants du Québec de s'établir dans les terres canadiennes.

L'occasion est favorable pour réagir; chaque Canadien qui aime son pays doit cette fois mettre de côté le stupide esprit de parti, pour emboîter le pas derrière le député de Bellechasse, dans la campagne qu'il a entreprise, qu'il mène si bien à Ottawa, et dans laquelle, je dois le dire, il est vaillamment secondé par l'organisation des Canadiens de Naissance. Sinon, ce nouvel élément, si dangereux à tous les points de vue, ira s'agrandissant et se renforçant. Il se constitue, (et le déclare volontiers) notre maître. Dans bien peu d'années, si nous ne réagissons immédiatement et très énergiquement, si ce n'est déjà fait, les vieux Canadiens d'origine française ou anglaise, mais hélas! surtout les premiers, seront des étrangers dans leur propre pays.

Armand LAVERGNE

Il y aura du *bootleg* des Etats-Unis chez nous, si le whisky se vend là-bas \$1.75 la chopine, prix légal de détail, il faudra donc couper le whisky de la régie provinciale.

M. David recommence à avoir des velléités d'indépendance. C'est le signe que les élections sont lointaines.

M. Taschereau le regarde comme le chat qui donne à la souris l'illusion qu'elle est libre.

D'un journal montréalais: "Tard hier soir, on jouait son état satisfaisant, mais on craignait encore pour sa vie". Il y a des gens dont la vie est menacée qui doivent tenir leur état pour satisfaisant. Est-ce juste?

Si les eaux de la Rivière-des-Prairies sont polluées, que n'arrête-t-on tel échevin, qui en est cause? Parfaitement. Lors de la dernière lutte municipale, tout le monde se rappelle qu'un candidat, élu depuis, s'écriait: "Ils prétendent que l'égout collecteur du nord c'est eux-aux-ères... Le grand égout collecteur" — et l'on entendait vibrer son thorax frappé d'un poing solide. — "Le grand égout collecteur du nord, c'est moué".

Diogène (Mailé) cherchait un homme. Il rencontre un miroir, élève sa lanterne, regarde... et l'a trouvé.

A Saint-Jovien, M. David s'est réservé le droit de censurer du bien de M. Bennett et de le dire. Il pourrait tout aussi bien s'en réserver non pas seulement le droit mais le monopole. Il n'aurait pas de concurrence, au moins dans son parti.

Un camarade propose comme rubrique d'une nouvelle chronique: *Flâneries*. "Je déteste les longues, tranches Alceste. Les deux premiers lettres sont de trop".

PAMPHILE

Pour haler avec le "Devoir"

Réunion régionale des comités du nord

Demain soir, à Notre-Dame du Saint-Rosaire

Les membres de tous les Comités ainsi que nos lecteurs du nord de la ville sont invités à une réunion régionale qui se tiendra demain soir, à 8 heures 15, à la salle paroissiale Notre-Dame du Saint-Rosaire, angle des rues Boyer et Villery, entrée à l'arrière de l'église.

A part les organisateurs généraux de la campagne, MM. Omer Héroux, Étienne Gauthier et Lévis Lorrain, du "Devoir", assisteront à cette assemblée à laquelle sont convoqués nos amis des Comités et des paroisses suivantes: Saint-Alphonse d'Yvesville, Saint-Arsène, Saint-Edouard, Saint-Jean Berchmans, St-Marc, N.-D. du Saint-Rosaire, St-Vincent Ferrier, Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Ste-Cécile, St-Jean de la Croix, St-Étienne, St-Amable, Saint-Barthélemy, Sainte-Philomène, Saint-Michel et Saint-Léonard de Port-Maurice.

Pour les dépôts: le chef d'expédition, le "Devoir", HA. 1241.

Pour les pages spéciales d'annonces: M. Étienne Gauthier, le "Devoir", HA. 1241; le soir: HA. 1396.

Pour les impressions: M. O.-D. Brosseau, le "Devoir", HA. 1241; le soir: CA. 1532.

Pour les renseignements: M. Omer Côté, avocat, 359 Champ de Mars, HA. 5959; le soir: DUpont 0924.

Pour les artistes: M. J.-H. Langevin, La Sauvegarde, HA. 7223; le soir: AT. 4810.

Pour les renseignements spéciaux, convocations d'assemblées, imprimés de propagande: M. Lévis Lorrain, le "Devoir", HA. 1241; le soir: DO. 3271.

REUNION REGIONALE DE L'EST

VENDEDI SOIR, A MAISONNEUVE

Une autre réunion régionale se tiendra vendredi soir, 22 septembre, au sous-sol du presbytère de la paroisse du Très-Saint Nom de Jésus de Maisonneuve, angle des rues Adam et LaSalle, entrée par la baptistère, rue Adam.

MM. Louis Dupire, Étienne Gauthier et Lévis Lorrain, du "Devoir", y seront.

Les Comités suivants de Lecteurs du "Devoir" y sont particulièrement invités: La Nativité d'Hochelaga, Saint-Jean Vianney, Saint-François Solano, Saint-Jean-Baptiste de LaSalle, Sainte-Jeanne d'Arc, Très-Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve, Saint-Rédempteur et Saint-Clément de Viauville; ainsi que nos lecteurs et amis des paroisses: Sainte-Claire, Saint-Barnabé, Notre-Dame des Victoires, Saint-Victor, Saint-Herménégilde, Saint-François d'Assise, Saint-Octave, Saint-Anselme et Pointe-aux-Trembles. Bienvenue à tous.

Que tous les comités se remettent au travail

Tel est le mot d'ordre opportun lancé aux Comités paroissiaux des Lecteurs du "Devoir".

La plupart des Comités ont pris des vacances... et c'était légitime. Mais ceux du sud-ouest ont fait mieux encore: ils ont profité des derniers mois pour mettre en œuvre le plan Tailleur (2 pages d'annonces régionales avec matière à lire intéressant particulièrement le district). Cette initiative a prouvé déjà deux fois son efficacité... et les prochaines pages du sud-ouest paraîtront le 30 septembre.

Mais tous les Comités peuvent maintenant reprendre leur travail, comme le faisaient samedi dernier les Comités de l'extrême-nord qui se proposent d'imiter bientôt le plan Tailleur.

Tous les Comités sont donc priés de convoquer au plus tôt des réunions et de recommencer leur besogne.

A QUI S'ADRESSER

Pour plus de commodité, nous publions plus bas une liste à laquelle nos amis sont priés de référer pour poursuivre leur travail dans la campagne en faveur du "Devoir".

Avis de décès

ROBILLARD — A Vaudreuil, le 19 septembre 1933, décédé à 86 ans, Louise Lezger, veuve d'Honoré Robillard. Funérailles le jeudi 21 courant à 9 h. 30 du matin, à la paroisse de l'Église de Vaudreuil. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie

COTE — A St-Dominique de Bagot, le 18, à 79 ans, Marie Richer, épouse de Louis Richer.

COUILLARD — A Montréal, le 18, à 71 ans, Delphis Couillard, époux d'Elisa Provost.

DOUCET — A Montréal, le 17, à 88 ans, Théophile Doucet.

DRAPEAU — A Montréal, le 18, Fortuné Chiffoux, époux d'Alphonse Drapeau.

FROLET — A Montréal, le 18, à 59 ans, Arthur Frolet, époux de Rosanna Fortin.

FORTIER — A Montréal, le 18, Louis-Napoléon Fortier, époux de Marie-Eugénie Puik, à 71 ans.

FOURNELLE-TOURANGEAU — A St-Amand, le 18, à 73 ans, Hermeline Tourangeau, épouse en 1ère nocces de Napoléon Fournelle et en 2èmes de Pierre Tourangeau.

GALPEAU — A Montréal, le 17, à 54 ans, Alexandre Galpeau, époux de Malvina Gourdau.

LAMARRE — A l'hôpital Notre-Dame, le 18, à 60 ans, Ludger Lamarre, époux d'Allice Hébert.

LAMARRE — A Montréal, le 16, à 23 ans, Mme Léopold Lamarre, née Rita Dumont.

LAMOUREUX — A Montréal, le 18, à 79 ans, François-Xavier Lamoureux, époux de feu Marie Picotte.

LEKAS — A Montréal, le 18, à 36 ans, James Lekas, époux d'Eva Maggio.

NASSE — A Montréal, le 18, à 51 ans, Pierre Nasse.

METIVIER — A Montréal, le 16, à 7 ans, Armand enfant d'Armand Métivier et de Jeanette Lafleur.

PRINCE — A St-Grégoire de Nicolet, le 15, à 55 ans, Alphonse Dufresne, épouse de Frank Prince.

RACHETTE — A Rawdon, le 18, à 81 ans, Marie Quéry, épouse de feu Wilfred Rachette.

REYES — A Montréal, le 18, à 53 ans, Angéline Desautels, épouse de Zéphir Reyes.

RENAUD — A Montréal, le 18, à 81 ans, Mme Joseph Renaud, née Edwidge Maréchal.

ROBILLARD — A Vaudreuil, le 19, à 86 ans, Mme veuve Honoré Robillard, née Louise Léger.

SANSREGRET — A Montréal, le 18, à 84 ans, Stanislas Sansregret, époux en 1ère nocces de Marie Chuput et en 2èmes nocces de Méla Jobin.

WAYLAND & VALLEE
Directeurs des Funérailles
5238, AVENUE DU PARC
DOLLAR 3314

NOS SERVICES
DIRECTION DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES
ASSURANCE FUNÉRAIRE
AMBULANCES PRIVÉES

Tél.: Plateau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
DE
FRAIS FUNÉRAIRES

La-Soc. Coopérative, Prés. et Gérant Général
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST

Demandes non
Broschures
Illustrées

La démission de M. Houde

Il y a un an aujourd'hui, M. Camilien Houde remettait sa lettre de démission comme chef du parti conservateur provincial à M. Gault, chef intérimaire

Texte de la lettre

Il y a un an, aujourd'hui, que M. Camilien Houde remettait sa lettre de démission comme chef du parti conservateur provincial, à M. C. E. Gault, chef intérimaire de l'Opposition provinciale.

La lettre datée du 19 septembre 1932 avait été remise à M. Gault, le lendemain avant-midi.

Deux jours plus tard, le 22 septembre 1932, M. Houde envoyait à M. Tancred Fortin, président de l'Idée conservatrice, sa démission comme président honoraire de cette association.

Voici le texte de la lettre de démission qu'envoyait M. Houde, il y a un an:

La lettre de M. Houde

Montréal, 19 septembre 1932. M. C. E. Gault, Leader de l'Opposition Provinciale, MONTREAL.

Monsieur le Leader,

Comme je prévois que des événements prochains exigeront une directive au sein du parti conservateur que je ne saurais donner sans mandat populaire et que mon autorité n'est que théorique, je crois préférable d'offrir au Leader du parti conservateur à la Législature, ainsi qu'aux délégués de la convention de 1929, ma démission comme chef conservateur de la province de Québec.

Je remercie chaleureusement les députés de Québec qui ont daigné me faciliter la tâche, les candidats qui, de bon cœur, m'ont fait l'honneur de combattre à mes côtés, ainsi que les électeurs qui nous ont accordé leur suffrage. Aussi les journaux trop rares qui nous ont soutenus ont rendu justice.

Il ne semble ici nécessaire d'exprimer le regret que des journaux réputés conservateurs, comme la Gazette de Montréal, par exemple, aient eu devoir combattre le chef conservateur de la province de Québec pour lui aliéner tout à fait, si possible, l'influence anglaise si nécessaire à la bonne gouverne de la chose publique dans Québec. Il est en outre regrettable que des ressources du parti conservateur aient servi à sustenter certaines feuilles peu recommandables qui ont tout fait pour amoindrir le chef dans l'estime populaire.

Je laisse à ceux qui ont encouragé un tel état de choses la très lourde responsabilité de leurs actes et la situation dans Québec est assez critique pour qu'ils puissent bientôt se repentir de leur conduite.

Tant que nous n'avons pu vaincre à la fois les libéraux et certains conservateurs. Je me réserve la liberté de démasquer ceux dont la lutte sourde et sournoise et le déloyauté ont contribué à notre défaite.

En quittant mon redoutable poste d'honneur, qu'il me soit permis de rappeler à ceux à qui je permettais de combattre sans trêve que j'ai tenu promesse.

Quant à vous, Monsieur le Leader, acceptez mes sentiments de gratitude pour la tâche que vous avez acceptée, par devoir, pour empêcher une scission possible dans la députation conservatrice provinciale, danger que vous aurez à conjurer d'ici la prochaine convention.

Bien à vous,

C. HOUDE

M. Taschereau

M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, qui se trouvait à ce moment aux bureaux du gouvernement, avait fait les remarques suivantes:

"Nihil nisi bonum de mortuis", déclare M. Taschereau. On ne dit que du bien des morts.

"La démission de M. Houde comme chef de l'Opposition laisse maintenant le champ complètement libre à M. Gault pour diriger le parti conservateur de la province de Québec. Je lui souhaite plein succès, ajoute gravement le premier ministre.

"Je ne puis m'empêcher de souligner que M. Houde dans sa lettre de démission laisse entendre qu'il garde toujours sa liberté de démasquer ceux dont la lutte sourde et sournoise a contribué à sa défaite. Il laisse ouvertes par là des perspectives de développement extrêmement intéressantes que nous ne manquerons pas de suivre avec un très vif intérêt."

M. Maurice Duplessis

Les bons souhaits de M. Taschereau à M. Gault ne se sont pas toutefois réalisés, car, le 7 novembre, M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, était choisi chef de l'Opposition provinciale jusqu'à la prochaine convention.

Celle-ci aura lieu les 3 et 4 octobre prochains et tout indique que M. Maurice Duplessis sera choisi chef, sinon à l'unanimité, du moins par une écrasante majorité.

Docteurs. Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale

—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges
Lampes à rayons ultra-violet
—Etablissements C. Boulitte—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale
par excellence

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions spéciales
Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL

A la radio

Le concert de M. B.-F. Poirier

Le programme irradié ce soir de Notre-Dame par CKAC sera entièrement dédié à Son Excellence Mgr E. Yelle

Le dix-septième concert d'orgue de M. B.-F. Poirier, M.A., irradié de Notre-Dame ce soir, à 8 (huit) heures, par C.K.A.C., sera comme le prélude de la grande manifestation religieuse qui marquera demain, dans cette même église, le sacre de Son Excellence Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque coadjuteur de Saint-Basile. Par une de ces attentions délicates qui lui sont coutumières, le distingué organiste de Notre-Dame a voulu dédier son programme entier au prêtre éminent qui va recevoir demain la plénitude du sacerdoce. Comme on en pourra juger, le choix des pièces est on ne peut mieux approprié au caractère de la solennité qui se prépare. Voici le programme de cette audition:

1. Marche Pontificale, de Ferdinand de la Tombelle; 2. Prélude et Fugue "Cathédrale", de J.-S. Bach; 3. Te Deum, oeuvre de M. Poirier; 4. Alleluia, de Haendel.

Nous présumons que les radiophiles seront tout oreilles, ce soir, pour entendre ce programme si judicieusement agencé; ils participent ainsi à l'hommage respectueux que l'artiste adresse au nouveau pontife de l'Eglise canadienne.

Edouard BIRON

La navigation

Jetée détruite à Halifax, perte d'un million

Halifax, 20 (D.P.C.). — L'histoire que jette au 2^e port de Halifax a été rasée hier pendant toute la journée et une partie de la nuit par les flammes. Les pertes s'élevaient à un million de dollars. La jetée est détruite jusqu'à la ligne d'eau. La base est conservée. Les marchandises consommées par les flammes contribuent pour une forte part au compte des pertes. Hier soir, les pompiers utilisaient encore deux jets d'eau pour amortir l'incendie.

La Commission du port de Halifax s'est réunie hier et a fait le premier pas vers la reconstruction de cette jetée. Elle adressera les plans au ministère de la Marine, à Ottawa, dès que les ingénieurs les auront préparés. Sans tarder, des centaines de chômeurs seront employés à déblayer le terrain.

Le ministère de la marine a demandé à l'ingénieur de district un rapport complet sur les dommages causés par l'incendie.

Les arrivages d'antracite

Du milieu d'avril à la fin d'août dernier, le port de Montréal a reçu 806,224 tonnes de charbon écossais et gallois. C'est là une augmentation de 114,554 tonnes sur l'an dernier pour la même période.

Inauguration du port de Leamington

Leamington, Ont., 20. — Le nouveau port de Leamington, Ont., sera officiellement inauguré demain par le ministre des travaux publics, M. H.-A. Stewart, en présence des représentants officiels des provinces et du Dominion, des armateurs et navigateurs, etc. Le maire de Leamington, M. T. Smyth a proclamé la journée de jeudi fête civique. Lorsque le ministre Stewart aura coupé le ruban, les vapeurs City of Windsor et City of Winnipeg entreront dans le port et y déchargeront une cargaison de farine. Ils prendront en retour une cargaison de produits agricoles et une cargaison des "57 variétés" Heinz. Leamington est la capitale des cornichons, oignons et sauces Heinz.

Nouvelles en raccourci

—M. John C. Newman, président de la Commission du port de Montréal, a rendu visite au capitaine Fallowfield, commandant du navire de guerre Dundee, présentement dans le port. Il a été cordialement reçu par le capitaine.

—Le Brandon sera le dixième cargo à entrer dans le port de Churchill cette saison pour y prendre une cargaison de grain. Il y arrivera d'ici une journée ou deux. Il est à la porte de la Baie d'Hudson. Il quittera Churchill le 26 septembre.

—Au cours de l'automne et de l'hiver, le Columbus, de la ligne North German Lloyd, fera huit croisières aux Antilles.

—La ligne Cunard apprend que la Grande-Bretagne enverra bientôt au Canada une exposition de livres désignée comme suit: "La Grande-Bretagne en livres". Cette exposition a présentement lieu à Londres.

Mouvement des paquebots

L'Athenia, ligne Cunard, parti de Glasgow, à Montréal dimanche.

L'Anania, ligne Cunard, parti de Southampton à Montréal lundi.

Le Duchess of Bedford, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Montréal vendredi.

Le Laurentic, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal samedi.

L'Ausonia, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth dimanche.

Le Duchess of Atholl, ligne du C. P., parti de Montréal, à Liverpool samedi.

L'Empress of Britain, ligne du C. P., parti de Québec, à Southampton demain.

Le Letitia, ligne Cunard, parti de Montréal, à Glasgow dimanche.

Le Lady Nelson, ligne du C. N., parti de Demerara à Saint-Jean, vendredi.

Le Lady Hawkins, ligne du C. N., parti de Halifax, à Demerara aujourd'hui.

L'Empress of Canada, parti de Hong-Kong, à Vancouver le 27.

Le Salaria, ligne italienne, parti de Naples, à New-York aujourd'hui.

Gaz d'estomac

Vous pouvez, en trois minutes, venir à bout des gaz d'estomac, éructations, aloues, douleurs d'après-repas et vous prenez un peu de Magnésie Bismurée dans de l'eau après avoir mangé. La Magnésie Bismurée ordinaire, que vous pouvez vous procurer à n'importe quelle pharmacie, corrige l'acidité de votre estomac et fera cesser l'indigestion immédiatement. Faites-en l'essai et voyez.

ANNONCES MUNICIPALES

Role de contribution foncière

Avis aux contribuables

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le rôle d'évaluation et de contribution foncière de la Cité de Montréal, pour les différents quartiers de ladite Cité, est complet, et qu'il est maintenant déposé au bureau du sousigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par les présentes sommées d'en payer le montant au sousigné, à son dit bureau, dans les dix jours de cette date sans autre avis.

L.-F. PHILIE, Directeur des Finances.

HOTEL DE VILLE, Montréal, le 20 septembre 1933.

AVIS PUBLIC

Taxes scolaires

AVIS est par les présentes donné, conformément au statut 32 Victoria, Chapitre 16, que les rôles de contribution foncière pour les divers quartiers de la Cité pourront être examinés par les Commissaires d'Ecoles ou par toutes personnes ou corporation, pendant trente jours, à partir de cette date, afin de leur permettre de déposer entre mes mains toutes plaintes qu'ils auront à faire quant aux omissions ou inscriptions erronées dans les rôles de la taxe scolaire.

L.-F. PHILIE, Directeur des Finances.

HOTEL DE VILLE, Montréal, le 20 septembre 1933.

Cité de Montréal

Contribution foncière

AVIS est par les présentes donné que lundi, le 2 octobre prochain, est le dernier jour où les contributions foncières de 1933, pourront être

REQUES SANS INTERET

Les contribuables qui paieront leurs contributions foncières après cette date devront ajouter au montant de leur compte l'intérêt au taux de 6% par année pour les soixante premiers jours et de 7% par année ensuite.

Les taxes spéciales pour égouts, trottoirs, pavages et améliorations de rues sont aussi payables le 2 octobre prochain, et sont sujettes, dans le cas de non-paiement, aux mêmes taux d'intérêt.

Les paiements peuvent être effectués par la poste au moyen de chèques qui devront porter le timbre d'accise (\$0.03), et ceux au-dessus de \$100.00 devront porter le timbre d'accise de \$0.06.

Les contribuables qui viendront payer leurs taxes au bureau éviteront des retards en apportant un chèque accepté ou le montant exact de leur compte.

COMPTES

Tous les comptes ont été envoyés aux contribuables dont nous avions l'adresse. Dans le cas où un propriétaire n'aurait pas reçu son compte pour les contributions foncières de 1933, il est prié d'en aviser immédiatement le Trésorier de la Cité et un nouveau compte lui sera transmis par la poste.

Le fait qu'un compte n'est pas parvenu au contribuable ne l'exempte pas du paiement de l'intérêt sur tout montant dû et non payé au 2 octobre.

L.-F. PHILIE, Directeur des Finances.

HOTEL DE VILLE, Montréal, le 20 septembre 1933.

Pour rendre l'Allemagne "homogène"

Bayreuth, Allemagne, 20. (S. P. A.) — M. Schemm, ministre bavarois, a déclaré au cours d'une réunion nazie, aujourd'hui, que le chancelier Hitler projette de supprimer toutes les distinctions juridiques et politiques des divers pays allemands pour rendre l'Allemagne "homogène". Le Reich deviendra un pays partagé en 37 districts correspondant aux groupes nazis.

Feu M. Jos. Berthiaume

St-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — L'un des hommes d'affaires en vue de cette ville, M. Joseph Berthiaume, propriétaire de l'Hôtel du Canada, est décédé subitement la nuit dernière, vers minuit et quart. Il se préparait à se coucher quand il se sentit faible soudain et tomba foudroyé. On appela un médecin mais il ne put que constater la mort. Le défunt était âgé de 62 ans et neuf mois. Il était le propriétaire du plus gros hôtel de St-Hyacinthe. Outre sa femme, née Dufour (Laure), il laisse une fille, Josette, ainsi qu'un frère, Henri, de Pittsfield, Mass.

Les funérailles auront lieu samedi matin à la cathédrale de St-Hyacinthe.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241*).

CIGARETTES DUCHESSE
(Conservez les "mains de bridge")

MAISONS D'EDUCATION

ECOLE TECHNIQUE
200, RUE SHERBROOKE OUEST MONTREAL

COURS DU JOUR

REOUVERTURE, 3 OCTOBRE

Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. L'Ecole décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

Mathématiques appliquées	Chimie industrielle	Electricité théorique	Electricité (ateliers)	Radio (théorie)	Radio (pratique)	Dessin industriel (tout genre)	Plomberie et chauffage (théorie)	Plomberie (ateliers)	Ferronnerie (théorie)	Ferronnerie (ateliers)	Ajustage (théorie et pratique)
Forge (ateliers)	Fonderie (ateliers)	Ingénierie stationnaire	Peinture d'enseignes	Menuiserie (ateliers)	Charpente (ateliers)	Modellerie (ateliers)	Construction et lecture des plans	Estimation en construction	Traces en Menuiserie	Soudure Autogène	Soudure Electrique
Automobile (mécanique et électricité)	Automobile (cours spécial pour dames)	Moteurs d'aviation	Imprimerie (composition)	Imprimerie (presses)	Tracé du meuble	Composition du meuble	Rénovation (pratique)				

L'Ecole recevra les inscriptions, le soir seulement, à partir du 19 septembre, de 7.30 à 9.00 p.m. (lundi et samedi exceptés). Pour tous renseignements, prospectus, etc., s'adresser au Secrétariat.

COLLEGE O'SULLIVAN

1015, Ste-Catherine Est, Tél. Harb. 7634
5, Mont-Royal Est, Tél. Belair 3532
VERDUN — 4080 Wellington et Ave de l'Eglise, Y.O. 1010
COURS SUPERIEUR D'ANGLAIS
Cours spéciaux de vente et publicité
Enseignement commercial complet
Instruction personnelle — Emplois pour gradués.
COURS DU JOUR ET DU SOIR
La plus importante école commerciale du Canada.
400 Clavignettes. PREMIER PRIX à l'exposition de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley.
Prospectus gratuits. Marquette 3201.

MAGASINS FASHION-CRAFT
Le chasseur, limitée
881 STE-CATHERINE E.
375 ST-JACQUES O.
914 STE-CATHERINE O.

Cette semaine
Ouverture des Modes d'Automne
Nouvelles collections de vêtements, mercerie, chapeaux et chaussures

NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE et WASHINGTON

Ne manquez pas d'emprunter ce train fameux pour vous rendre à Washington. Vous passerez par Hartford, New Haven, New York (gare Penn.), Philadelphie et Baltimore. Correspondance commode à New York pour la plage fashionable d'Atlantic City, sans changement de gare.

par le **WASHINGTONIAN**

Wagon — compartiments — salon (club), wagons-lits et wagons — chaises (à deux couchettes). Wagon-restaurant et voitures de première classe.

Départ quotidien de la gare Bonaventure à Montréal à 8.20 p.m. (Heures solaires)
Détails complets au bureau des billets en ville, 384 rue Saint-Jacques ouest, Marquette 4721.

CANADIEN NATIONAL

La grève de Stratford

Stratford Ontario, 20. (S.P.C.) — On croit prochain le règlement de la grève qui affecte depuis une semaine une centaine d'ouvriers d'une fabrique de meubles.

Le choléra infantile

Halifax, 20. (S.P.C.) — Bien que le nombre des morts causées par le choléra infantile dans cette ville depuis le 1er août s'élève à 35, le bureau d'hygiène affirme qu'il ne s'agit pas d'une épidémie.

Le soin des malades

Un livre très pratique concernant le soin des malades a

été publié par une religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'adresse non seulement aux gardes-malades faisant du service dans les hôpitaux, mais aussi aux familles, dans lesquelles on est un jour ou l'autre obligé de donner soi-même aux malades des soins prescrits par les médecins.

"Principes élémentaires concernant le soin des malades — Cours de technique", tel est le titre de ce nouveau volume, lequel comprend une foule de bons conseils sur les traitements de tous genres et leur application, avec une quantité de photographies à l'appui. C'est un livre indispensable tant aux hospitaliers qu'aux personnes auxquelles le soin d'un malade est confié dans une famille privée.

En vente à la Librairie du Devoir: \$1.25 au comptoir, \$1.35 franc.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Aujourd'hui maximum 60.
Minimum 40.
Même date l'an dernier 73.
Minimum aujourd'hui 53.
Même date l'an dernier 43.

10 heures a.m. 29.37. 11 heures a.m. 29.31.

Midi: 29.30.

Chiffres fournis par le station M.-K. de

Météo. 1610 St-Denis, Montréal.

Le choix du chef conservateur provincial

Le groupe Houde-Guertin s'allie au groupe fédéral de M. Maurice Dupré, en faveur de M. Onésime Gagnon contre M. Duplessis

De nouveaux développements se produisent dans le champ de la politique conservatrice provinciale.

Le groupe Houde-Guertin — on ne sait s'il a l'appui de M. Laurent Barré, de Rouville, dans ce domaine — s'est allié avec le groupe fédéral de M. Maurice Dupré, sollicitateur général, pour tenter de faire choisir M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, comme chef du parti conservateur provincial, à la prochaine convention, au lieu de M. Maurice Duplessis.

On sait que M. Camilien Houde, dans une lettre récente à M. Aimé Guertin, député de Hull, a annoncé qu'il se retirait du parti conservateur. Il écrivait: "Je désire devoir garder dorénavant ma liberté d'action et de parole envers tous les partis ou groupes politiques ou hommes publics de la province ou du pays". En même temps, il attaquait M. Maurice Duplessis et déclarait "ne pouvoir suivre la directive politique de cet homme, temporaire ou permanente..."

M. Guertin dans une entrevue a déclaré qu'il ne suivrait pas non plus M. Duplessis, mais qu'il préférerait M. Onésime Gagnon, député de Dorchester à Ottawa.

L'événement, de Québec, qui a l'oreille de M. Onésime Gagnon, annonce ce matin, sous un titre de huit colonnes, que M. Gagnon accepte de poser sa candidature, à la convention de Sherbrooke.

Il est fortement approuvé par M. Maurice Dupré qui verrait le choix avec grand plaisir. M. Onésime Gagnon est l'associé légal de M. Dupré. En plus, plusieurs députés fédéraux seraient heureux de le voir s'élever de leur route vers le ministère, parce que l'on tient M. Gagnon comme le député le plus ministrable du groupe fédéral québécois.

Présentement, le travail pour mousser la candidature de M. Gagnon se fait sous la direction de M. Nolin, organisateur électoral de M. Maurice Dupré. On dit qu'il a aussi le concours de M. J.-S. Royer, de Québec. MM. Nolin et Royer exercent, à ce qu'on dit, le patronage fédéral dans la région de Québec; et le choix de M. Onésime Gagnon comme chef provincial, leur permettrait de garder ce patronage au provincial, le cas échéant, — ce qui n'est pas très rapproché.

MM. Gagnon et Nolin, à ce que nous avons appris, seraient partis de Québec, hier, à destination de Montréal; et l'on dit que l'un d'eux aurait rencontré M. Camilien Houde.

Ainsi donc la candidature de M. Gagnon serait poussée de l'avant par MM. Guertin, Houde et les organisateurs de M. Dupré. Ce dernier n'a toutefois fait aucune déclaration.

Candidat d'Ottawa

M. Onésime Gagnon n'a pas encore accepté officiellement. Ses amis affirment qu'il serait le candidat du parti conservateur fédéral, mais après l'accepté fait à M. Duplessis, par les ministres et députés conservateurs fédéraux, à l'inauguration du Club Confédération, c'est évidemment le contraire qui serait vrai.

De nombreux conservateurs provinciaux voient ce mouvement avec mauvaise grâce. Ils considèrent que c'est une intrusion des fédéraux dans le domaine provincial et qu'il rendra très difficile la coopération entre les provinciaux et les fédéraux, lors de la prochaine élection fédérale.

Les racontars vont leur train au sujet de la candidature de M. Gagnon. Les uns disent qu'avec la dégringolade éventuelle des conservateurs à la prochaine élection fédérale, M. Gagnon serait heureux d'être le chef conservateur provincial. D'autres disent qu'il serait le candidat de la finance.

Quant aux chances de M. Onésime Gagnon, il appert, d'après plusieurs conservateurs influents, qu'elles seraient très minces. Comme il ne serait en somme que le candidat choisi par les ennemis de M. Duplessis pour lui faire pièce, il ne serait considéré que comme tel, à la convention.

Plusieurs conservateurs estiment que le choix d'un chef en dehors de la députation provinciale ne ferait que continuer l'anarchie. Advenant le choix de M. Gagnon comme chef conservateur provincial, il nommerait un chef parlementaire dans la personne de M. Aimé Guertin, à moins que M. Laurent Barré n'obtienne la préférence. Mais ainsi que nous l'avons fait remarquer, M. Barré n'a exprimé sur le choix des candidats, aucune opinion officielle.

La nouvelle de l'"Événement"

Québec, 20 (D.N.C.) — L'"Événement" de ce matin, sous une manchette de huit colonnes, publie la nouvelle suivante, au sujet du choix d'un chef par les conservateurs provinciaux.

"M. Onésime Gagnon, c.e. député de Dorchester à la Chambre des Communes, sera candidat à la direction du parti conservateur provincial lors de la convention, qui aura lieu à Sherbrooke, les 3 et 4

octobre. Nous avons appris cette nouvelle hier soir de la meilleure source.

"Interrogé par notre représentant à ce sujet, M. Gagnon a voulu rien dire, mais il fera une déclaration officielle aujourd'hui.

"Le député de Dorchester a, paraît-il, décidé, lundi, de briser les suffrages des députés à la convention. La décision aurait été prise au cours d'un caucus avec les députés et les anciens candidats conservateurs du district de Québec.

"Les conservateurs qui appuient M. Onésime Gagnon ont exprimé leur conviction que le député de Dorchester l'emporterait à la convention de Sherbrooke. A Montréal, M. Camilien Houde, ancien chef de l'Opposition provinciale, serait à la tête de l'organisation qui favorise la candidature de notre concitoyen.

"M. Maurice Duplessis, c.e., chef temporaire des conservateurs au provincial, était à Québec hier soir et il a conféré avec un groupe de ses amis ici.

"Le député des Trois-Rivières n'a rien voulu déclarer, si ce n'est qu'il était venu pour l'exercice de ses fonctions. On compte cependant qu'il fera une déclaration aujourd'hui même, avant de quitter Québec."

Ce que dit l'"Action Catholique"

Québec, 20 (D.N.C.) — L'"Action catholique" publie ce qui suit aujourd'hui, au sujet du choix d'un chef conservateur:

"Ceux qui participent à la convention conservatrice de Sherbrooke seront témoins d'un duel Duplessis-Gagnon. Il est maintenant certain que le député de Dorchester acceptera de briser les suffrages contre le député des Trois-Rivières, choisi comme chef temporaire par la députation conservatrice après la démission de M. Camilien Houde.

"M. Maurice Duplessis restera sur les rangs. Seul candidat jusqu'à ces derniers temps, le député des Trois-Rivières compte maintenant trop d'amis et de partisans pour s'effacer. D'ailleurs, il a souvent fois prouvé qu'il est un batailleur de la lutte ne l'effraie pas plus du reste que le programme nouveau que les organisateurs de la convention sont en train d'élaborer et qui sera soumis à l'approbation des députés. Connaissant les idées de ceux qui préparent les grandes lignes de ce programme après avoir eux-mêmes interrogé les conservateurs non liés aux puissances financières, M. Duplessis semble bien disposé à travailler à sa réalisation si son parti l'accepte à Sherbrooke.

Le noeud de l'intrigue

"Nous touchons précisément à au noeud de l'intrigue qui se noue actuellement. M. Onésime Gagnon ne tiendrait pas personnellement à la candidature.

"Elle lui est offerte et imposée par un groupe de conservateurs influents, surtout dans le domaine fédéral, conservateurs qui, à tort ou à raison, appréhendent l'éclosion d'un programme nouveau pour l'é-

Le procès des compagnies de charbon à Québec

Six compagnies demandent un ajournement de six semaines ou une commission rogatoire pour faire entendre sir Alfred Cope

Québec, 20 (D.N.C.) — Le procès des compagnies de charbon est entré dans une nouvelle phase. Les jurés assignés pour le terme spécial ont été renvoyés, vu l'option des compagnies pour un procès devant un juge seul. Hier, les compagnies ont plaidé non-culpabilité, choisi la forme de leur procès et ont été séparées en deux groupes. La séance de l'après-midi s'est ajournée à ce matin après que les procureurs des compagnies du premier groupe eurent annoncé que, ce matin, ils déclareraient quel jour ils seraient prêts à subir leur procès. Les procureurs des six compagnies faisant partie du premier groupe contre qui la Couronne veut procéder immédiatement ont demandé à la Cour un ajournement de six semaines. Ils donnent comme raison de ce délai qu'ils ont besoin d'un témoin essentiel au procès, sir Alfred Cope, le directeur-gérant de la compagnie Amalgamated Anthracite, l'auteur d'un grand nombre de transactions effectuées durant la période mentionnée dans l'acte d'accusation. Sir Alfred a été le témoin principal de l'enquête tenue à Ottawa et son témoignage couvre des centaines de pages. Ce témoin essentiel est présentement dans le pays de Galles et ne peut être ici avant quelques semaines, à raison de troubles sérieux survenus parmi les mineurs.

La défense a fait valoir en outre que la Couronne doit lui donner tous les moyens de défense et toute latitude.

laboration duquel ils n'ont pas été consultés.

Proposé par M. Guertin

"M. Onésime Gagnon serait proposé à la convention par M. Guertin appuyé par M. C. Houde. Non pas que ces deux hommes soient contre le programme que l'on propose, mais ils ont des ambitions que d'autres ont bien le droit d'exploiter.

"La marmite conservatrice est donc en parfaite ébullition. L'évaporation sera-t-elle complète avant la grande convention?"

"La chose n'est pas impossible. Un effort sera tenté pour rallier autour d'un même nom les batteries conservatrices provinciales et fédérales mais des puissances étrangères disputent chèrement le terrain gagné jusqu'ici.

"Voilà ce qui se dit présentement autour de la querelle conservatrice."

M. Duplessis ne veut rien dire

"Nous avons voulu connaître l'opinion de M. Duplessis sur tous ces points. Nous l'avons atteint par téléphone mais il n'a voulu faire aucune déclaration, préférant attendre le cours des événements.

"Quant à M. Onésime Gagnon, il doit faire une déclaration dans le cours de la journée.

"Le député de Dorchester annoncera officiellement son acceptation ou son refus, très probablement son acceptation."

Le blé

Londres, 20 (S.P.A.) — Des port-paroles ont indiqué au conseil international du blé les mesures que la France et l'Allemagne prendront pour accroître la consommation de blé chez elles. Le porte-parole de l'Allemagne a de plus parlé de moyens que son pays adoptera pour réduire les embarras. Vendredi ou samedi, la Russie confèrera avec les quatre grands exportateurs, qui sont le Canada, les États-Unis, l'Australie et l'Argentine, sur le contingent d'exportation de 44 millions de boisseaux qui lui a été fixé en vertu de l'accord international sur le blé. Elle n'estime pas ce chiffre suffisant.

Les exportateurs danubiens — la Hongrie, la Roumanie, la Yougoslavie et la Bulgarie — se sont entendus sur le partage du contingent global de 54 millions de boisseaux qui leur a été attribué. La Hongrie obtient 39.1 pour 100, la Roumanie, 23.9 pour 100, la Yougoslavie, 22.1 pour 100 et la Bulgarie, 14.9 pour 100.

La prochaine séance plénière du conseil aura lieu à l'ambassade des États-Unis, le 7 novembre.

Le désarmement

Paris, 20 (S.P.A.) — Une amélioration des perspectives d'accord entre la France et l'Italie marque les entretiens préparatoires de la reprise de la conférence de désarmement, dit-on dans les milieux diplomatiques, aujourd'hui.

L'église St-Jacques

On la reconstruit au même endroit

On reconstruit l'église Saint-Jacques sur le même emplacement en utilisant la façade, les transepts et les murs, selon ce que nous avons appris ce matin. L'archevêché aurait donné hier son approbation au projet de reconstruction sur le même site.

Il est entendu que la seule somme de \$221,000 reçue des compagnies d'assurances en dédommagement des pertes subies par l'incendie du mars dernier sera dépensée aux travaux de réédification de ce temple.

La nouvelle église sera de style gothique modernisé. L'extérieur demeurera sensiblement le même, excepté que le toit ou la voûte sera abaissé, afin de rendre le chauffage moins dispendieux. On utilisera la façade de la rue Saint-Denis, les façades des transepts et les murs. Le clocher demeurera en place. Quant à la sacristie, tout n'est pas encore décidé. Les marguilliers et le curé de la paroisse étudieront les plans de l'architecte, M. J.-E.-C. Daoust, et donneront ou non leur approbation. Si les plans sont acceptés tels qu'ils sont es-

quisés, présentement, la sacristie aura une forme carrée et il y aura des entrées à l'église par la rue Berri, consistant en corridors de chaque côté de la sacristie.

A l'intérieur, il n'y aura pas de colonnes dans la nef, de sorte que rien n'obstruera la vue comme par le passé et que la capacité sera plus grande. Les colonnes seront remplacées par des arcs-doubleaux, partant du sol, dessinant la voûte et retombant de l'autre côté. Ces arcs-doubleaux seront en béton armé. Cette structure exige l'abaissement de la voûte et procure l'avantage en même temps de réduire le coût du chauffage d'une vaste église.

Le sanctuaire sera agrandi comme l'église.

Quant à la double question du déplacement du presbytère et de la location des terrains en bordure de Sainte-Catherine à un syndicat commercial, elle n'est pas encore décidée. Cela regarde d'ailleurs les autorités paroissiales.

Les travaux de construction de la nouvelle église Saint-Jacques commenceront dans quelques semaines, si les plans esquissés ne subissent pas trop de changements.

La limitation des heures de travail

M. Arcand entend faire respecter la loi provinciale

Québec, 20 (D. N. C.) — Si l'on nous apporte des cas spécifiques de violation de la loi de la limitation des heures de travail par les patrons, nous verrons à ce que cette loi soit observée et respectée, disait ce matin M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, à l'issue de la séance du conseil des ministres.

Le ministre a fait cette déclaration lorsqu'il fut mis au courant d'une nouvelle venue de Montréal portant que le Conseil des Métiers et du Travail "ferait pression" auprès du gouvernement pour lui demander de forcer tous les employeurs à respecter la loi qui limite les heures de travail dans l'industrie du bâtiment.

On croit que les représentants du travail organisé viendront interviewer le ministre du Travail à ce sujet aujourd'hui.

M. Arcand n'a pas voulu commenter une récente résolution du Congrès des métiers et du travail du Canada, adoptée à son congrès à Windsor, Ont.

Toutefois, le ministre a déclaré que le gouvernement ne pouvait pas ne pas abaisser les compensations en face du déficit rencontré par la Commission des accidents du travail.

M. Pierre Bertrand au Sénat?

Québec, 20 (D.N.C.) — "Ce sera une grande perte pour la Législature provinciale et une belle acquisition pour le Sénat si M. Pierre Bertrand est choisi comme sénateur", nous disait à midi, le premier ministre, mis au courant des démarches qui se font actuellement dans certains milieux pour faire nommer le député provincial de Saint-Sauveur à la Chambre haute du pays.

Bulletin météorologique

Toronto, 20 (S.P.C.) — Hier, il a plu abondamment dans le nord-ouest de l'Ontario; il y a eu des averses dans le sud de l'Ontario, dans l'ouest du Québec, au Manitoba et dans les provinces Maritimes. On prévoit qu'il fera pluvieux dans le Québec demain.

Voici la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière dans les principales villes du pays: Victoria, 64; Calgary, 64, 36; Winnipeg, 58, 44; Toronto, 71, 58; Ottawa, 74, 52; Montréal, 66, 54; Québec, 62, 50; Saint-Jean, 66, 50; Halifax, 68, 52.

Un homme périt dans un incendie

Le gardien de l'établissement Borduas, à Hochelaga, a été asphyxié

Un homme a perdu la vie dans l'incendie qui a détruit ce matin les entrepôts et bureaux de Borduas et Fils, marchands de charbon de bois, 1500 rue Marlborough, Hochelaga, de bonne heure ce matin. M. Jean Joubert, 46 ans, gardien de l'établissement, a été asphyxié dans sa chambre qui se trouvait au-dessus des bureaux. Le feu a éclaté un peu avant deux heures ce matin dans la partie nord de l'entrepôt, un peu au nord de la rue Ste-Catherine. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

Les pompiers de cinq postes ont été appelés. A trois heures, le feu avait ravagé tout l'entrepôt et attaquait les bureaux; là les pompiers réussissent à maîtriser l'incendie et une demi-heure plus tard on sonnait la retraite; quelques pompiers sont restés ainsi que l'équipe de secours. En entrant dans les bureaux remplis de fumée les pompiers se rendirent dans la chambre du gardien et le trouvèrent étendu mort par terre, près de son lit. Il avait apparemment tenté de fuir. L'on pratiqua la respiration artificielle mais ce fut inutile.

Les dommages matériels sont estimés à \$15,000. Les bureaux de J. O. Pilon, un autre marchand de charbon de bois, 1504 rue Marlborough, ont aussi été endommagés par la fumée et l'eau.

Le sacre de S.E. Mgr Yelle

La cérémonie de demain matin à Notre-Dame

La cérémonie du sacre de S. E. Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque élu d'Arcadiaopolis et coadjuteur de Saint-Boniface, qui aura lieu demain matin à l'église Notre-Dame, à 9 heures, sera fort imposante. En plus, de Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, de S. E. Mgr André Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, qui tous deux occuperont un trône, le premier du côté de l'épître et le second du côté de l'évangile, il y aura trente-cinq archevêques et évêques, dont les consécrateurs.

Les consécrateurs seront LL. EE. Messieurs Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, Arthur Papien, évêque de Joliette, et Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Kewatin.

Le sacre de demain sera le deuxième à avoir lieu à l'église centenaire de Notre-Dame. Le premier eut lieu le 21 septembre 1882, alors que Mgr Lorrain, premier évêque de Pembroke, y reçut les pouvoirs épiscopaux.

Le nouvel archevêque aura la grande joie de voir son père et sa mère, M. et Mme Simon Yelle, présents à la cérémonie de son sacre, de même que de nombreux parents et environ deux cents paroissiens de Saint-Remi, paroisse natale de Son Excellence. Comme c'est un ancien élève du séminaire de Joliette, Mgr Papien, évêque de ce diocèse, a et échoisi comme l'un des consécrateurs.

Parmi les laïques, on remarquera à la cérémonie: M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, M. Maurice Gahies, président du comité exécutif, et M. René Turck, consul général de France à Montréal.

Comme on l'a déjà annoncé, S. E. Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg, prononcera l'allocution de circonstance.

Après la cérémonie, les Messieurs de Saint-Sulpice recevront à déjeuner à Notre-Dame les archevêques et évêques de même que quelques invités spéciaux.

Le nouvel archevêque y portera la parole.

Grièvement blessé

Maurice Martineau, 3906 Parc LaFontaine, était sur le balcon depuis peu de temps, examinant sa carabine qu'il venait d'acheter, quand il pressa par mégarde la gâchette. Le coup partit et le projectile perçura la porte et atteignit son frère, Raymond, 21 ans, en plein abdomen.

Raymond s'affaissa et l'on se porta à son secours. On le transporta à l'hôpital Notre-Dame où il a été opéré d'urgence. Le projectile, selon les médecins de l'hôpital, l'a atteint au côté droit et lui a perforé l'intestin en cinq endroits.

L'on considère son état comme très critique à l'hôpital.

21 morts causées par une tempête

New-Bern, Caroline du Nord, 20 (S.P.C.) — La découverte de cadavres à Portsmouth, porte à 21 le nombre des morts causées par la tempête de ces jours derniers.

Le premier câble transatlantique

Charlottetown, I. P.-E., 20 (S. P. C.) — Le juge en chef Matheson a dévoilé une plaque commémorant le 81e anniversaire du tirage à terre de l'extrémité du premier câble transatlantique.

L'inflation monétaire

WASHINGTON, 20. (S.P.A.) — Des délégués des États producteurs de coton projettent de persuader les cultivateurs du sud et de l'ouest de venir manifester en nombre à Washington pour obtenir du président Roosevelt une inflation monétaire. Ces délégués ont conféré longuement hier après avoir vainement demandé une audience du président et du secrétaire d'État pour l'agriculture. Ils ont adressé au président une lettre où ils demandent une inflation monétaire, l'abolition de la taxe sur le travail industriel du coton, la fixation d'un prix minimum de 20 cents la livre de coton et de \$30 la tonne de graines de coton.

Le poste radiophonique de Chicoutimi

Inauguration ce soir à 7 h. 30 — Allocutions et concert — Lettres d'appel: C.R.C.S.

C'est ce soir, à sept heures et demie (heure avancée), que l'on inaugurerait le nouveau poste radiophonique de Chicoutimi. Des représentants de la municipalité, de la Chambre de Commerce et des œuvres sociales y prendront la parole ainsi que le vice-président de la Commission canadienne de la radio, M. Thomas Maher. Les discours qui, dans l'ensemble, ne dureront pas plus de quinze minutes, seront suivis d'un concert préparé spécialement pour cette circonstance. On entendra les artistes du Trio Lyrique, ceux de *Sous les Ponts de Paris* et l'orchestre dirigé par M. Alan Macleod.

Le nouveau poste de T. S. F. aura une puissance qui lui permettra d'être entendu dans toute la région du lac Saint-Jean. Sa fréquence est de 1500 kilocycles. On désigne le nouveau poste par les lettres CHCS.

L'abrogation du 18e amendement

Trente et un États se sont jusqu'ici prononcés contre la prohibition aux États-Unis — Il reste cinq adhésions à obtenir

(Service de l'Associated Press). Le nombre des États qui se sont prononcés contre la prohibition s'élève à 31 aujourd'hui, par suite du scrutin d'hier dans l'Idaho et le Nouveau-Mexique. Le ralliement de cinq autres États au mouvement antiprohibitionniste assurera l'abrogation du 18e amendement. Les antiprohibitionnistes comptent obtenir tôt pour faire hisser le célèbre amendement. Huit États se prononcèrent d'ici le 7 novembre. On sait qu'aucun des États qui se sont prononcés jusqu'à présent ne s'est déclaré en faveur de la prohibition.

La réinhumation de Blasco Ibanez

De Menton à Valence, ville natale du romancier espagnol

Madrid, 20 (S. P. A.) — Une commission spéciale a annoncé aujourd'hui que le corps du romancier espagnol Vicente Blasco Ibanez, inhumé dans la ville française de Menton en 1928, sera transporté dans la ville natale de l'écrivain, Valence, pour y être réinhumé. Trois croiseurs et des avions escorteront les restes. Des discours par des membres du gouvernement marqueront la réinhumation.

Blasco Ibanez, qui dut s'expatrier à l'âge de 22 ans, par suite d'une tentative révolutionnaire, et fit aussi de la prison, à cause de ses idées, avait exprimé dans son testament la volonté de n'être pas inhumé en Espagne.

A Cuba

La révolte de Blas Hernandez — San Martin veut garder son poste

La Havane, 20 (S.P.A.) — Divers bruits courent au sujet de la révolte de Blas Hernandez, le "Sandino cubain". D'aucuns disent que les troupes du gouvernement ont réussi à cerner Hernandez et ses hommes près de la petite ville de Zayas, dans le Camaguey. D'autres parlent d'une escarmouche à Tamarindal. Les admirateurs d'Hernandez affirment que jamais celui-ci ne se rendra.

Des dépêches qui n'ont pas été confirmées signalent des mouvements de révolte dans les deux provinces orientales de l'île, Santa-Clara et Oriente.

M. Grau San Martin paraît déterminé à ne pas céder à ses adversaires. Il a annoncé qu'il ne quittera son poste que si ses partisans l'exigent. Afin de mettre fin aux grèves qui paralysent le pays depuis longtemps, son gouvernement vient de décréter l'application, d'ici 30 jours, de la journée ouvrière de 8 heures partout. Un groupement ouvrier de la capitale a publié un manifeste pour inviter les ouvriers à s'emparer des industries.

La construction navale américaine

(Dernière heure) Washington, 20. (S.P.A.) — Le président Roosevelt entend faire appliquer sans restriction le programme de construction navale de \$238,000,000, destiné à donner à la marine des États-Unis toute la puissance que permettent les traités.

A St-Louis-de-France

Un comité de francs-tenanciers rencontre S. E. Mgr Gauthier

La reconstruction de l'église de la paroisse Saint-Louis de France ne sera pas entreprise avant le milieu de l'été prochain si l'on en croit les membres du comité spécial formé de francs-tenanciers de cette paroisse qui ont eu une entrevue hier soir avec S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Ce comité s'est formé la semaine dernière au cours d'une réunion de francs-tenanciers tenue à l'école Olier. Ces francs-tenanciers se plaignaient de voir que la question de la reconstruction de l'église languissait et ils avaient décidé de déléguer des membres auprès de S. E. Mgr l'archevêque-coadjuteur.

Mgr Gauthier a reçu les vingt délégués hier soir et leur a déclaré que la paroisse Saint-Louis de France ne pouvait qu'être satisfaite de ses trois chapelles d'ici la reconstruction de la nouvelle église, que même les revenus de la collecte et de la quête dominicales avaient marqué une hausse constante depuis janvier dernier, date de l'incendie.

Monsieur Gauthier a demandé ensuite aux délégués de lui remettre un mémoire exprimant leurs vues en matière de reconstruction de la nouvelle église, ajoutant qu'il demandera un contre-mémoire à l'autre groupe, celui des marguilliers et du curé, et qu'il les étudiera avec soin.

La délégation de la Fédération

La délégation monstre de la Fédération des Clubs ouvriers de la province de Québec, annoncée hier, s'est réduite à un groupe de six ou sept personnes qui ont rencontré, ce matin, les membres du comité exécutif. Ils ont soumis leurs doléances, dont la plupart avaient trait à la distribution des secours directs. M. Gahies les a renvoyés pour ces points en discussion à la Commission du chômage.

Mutinerie à Barcelone

Barcelone, 20 (S.P.A.) — Des soldats se sont mutinés aujourd'hui. L'ordre a été rétabli après quelques arrestations.

Balchen est à l'hôpital

(Dernière heure) Le Cap, Afrique-Sud, 20 (S.P.C.) — L'aviateur Bert Balchen, qu'on disait disparu depuis hier, après-midi, s'est rendu aujourd'hui à l'hôpital Volks. Les médecins disent qu'il faudra l'opérer pour l'appendicite cet après-midi même. Au cours des quelques heures où on s'alarmait sur son compte, Balchen a plusieurs fois communiqué par téléphone avec sir Hubert Wilkins, et d'autres membres de l'expédition antarctique Lincoln Ellsworth.

Sanchez Guerra est gravement malade

Madrid, 20

Là par où il faut commencer!

Pour avoir un vrai retour à la terre

Lettre ouverte à M. Léon Trépanier, leader du Conseil, cité de Montréal.

Septembre 14, 1933
Monsieur Léon Trépanier,
Leader du conseil,
Montréal.

Monsieur,
Vous voulez un "retour à la terre", vous avez proclamé la nécessité économique sociale de ce retour: "mieux vaut tard que jamais" et je vous félicite de vouloir mettre à la disposition de cette mesure l'appui financier de la cité de Montréal.

Les hon. ministres de la colonisation, de l'agriculture, même le premier ministre, ont chanté la terre, les cultivateurs; mais, sauf quelques efforts spasmodiques, des promesses, ils n'ont jamais tenté une politique pratique en faveur de ce retour à la terre.

Ils n'ont jamais cru ou compris qu'il ne peut y avoir de "retour à la terre" qu'en assurant d'abord au cultivateur les possibilités de demeurer sur la terre.

Avant d'amener des villes à la campagne des colons, il faut empêcher cet exode des campagnes vers les villes.

C'est le gros bon sens.

La cité de Montréal avec l'aide des gouvernements a placé près de trois cents familles, l'autonomie dernière, à la Rivière Solitaire, au coût minimum de \$180,000.00; depuis ce temps un plus grand nombre de cultivateurs ont été forcés de quitter la terre. Où en sommes-nous?

C'est vouloir remplir un tonneau sans fond.

Mettions donc un fond à ce nouveau tonneau des Danaïdes.

Au moins 50% des cultivateurs sont à la merci de leurs créanciers.

Un cultivateur quelque peu endetté, à cause de la dévalorisation du prix des fermes et de leurs produits, est acculé au désastre: il lui faut quitter sa terre volontairement ou subir l'éviction forcée.

Le gros bon sens indique qu'il faut empêcher cet abandon ou cette éviction dans l'intérêt économique et social de tous.

L'argent du public ne peut indéfiniment servir à remplacer une partie de ceux qui quittent la terre, par d'autres qui l'ont déjà quittée. C'est un truisme qui saute aux yeux.

Il faut comme l'a dit et l'a fait Mussolini, assurer "le maintien sur la terre", comme premier moyen, comme moyen essentiel à un "retour à la terre".

A cause de la crise, il faut des mesures d'urgence:

1o Un moratoire adéquat qui protégerait tout débiteur de bonne foi contre une déposition de ses biens;

2o Un crédit agricole qui permettrait à ce débiteur-cultivateur de rembourser, sans sacrifices, les produits à vil prix, un créancier lui-même aux abois, non pas le capital d'une dette hypothécaire, mais l'intérêt ou la rente;

3o Une législation donnant l'avantage d'emprunter en donnant gage sur son roulement, animaux, produits, sans en perdre la possession, tout comme l'industriel peut le faire en vertu de l'Acte des banques;

4o Donner aux cultivateurs la possibilité de se procurer la main-d'œuvre nécessaire pour la restauration des maisons, bâtiments, clôtures, amélioration du sol, etc.

Le moratoire adéquat, le crédit d'urgence, le droit de donner gage au prêteur, sont des mesures pour assurer le maintien à la terre; elles sont du ressort provincial, la cité de Montréal ne peut qu'invoquer son intérêt à empêcher l'influence des habitants des campagnes dans ses murs, l'intérêt général d'employer son influence auprès du gouvernement provincial pour qu'il passe la législation nécessaire.

Le troisième moyen "donner la possibilité aux cultivateurs de restaurer, améliorer leurs fermes", aide "au maintien sur la terre", mais provoque aussi un "retour à la terre".

J'ai déjà depuis deux ans mis devant le public et les autorités ce projet.

Il existe des milliers de fermes aux maisons, aux fenêtres fermées par des planches, en plus grand nombre où les maisons, les bâtiments ont besoin de réparations, où le sol est négligé, pousse chardons, arbrisseaux, etc., où le défrichement pourrait être continué, les souches enlevées, etc.

Depuis des années, même avant la crise, à cause de la cherté de la main-d'œuvre, et depuis à cause du manque de ressources financières, les terres de cette province par milliers ont été négligées; pourquoi ne pas donner l'avantage au cultivateur de pouvoir retenir les services de ces chômeurs clients du secours direct?

Le cultivateur peut nourrir un ou des employés, mais ne peut leur

payer salaire, parce que ses produits ne trouvent pas preneur à prix raisonnables; pourquoi l'argent destiné au secours direct ne serait-il pas employé à payer un salaire à cet homme, qui travaillerait chez le cultivateur?

Vingt-cinq mille, peut-être cinquante mille travailleurs pourraient trouver de l'emploi, car la terre peut absorber tous ces travailleurs avec profit pour le cultivateur, pour le travailleur et pour le pays.

Il est relativement facile d'exécution.

Les municipalités feraient le recensement des cultivateurs qui peuvent donner de l'emploi et nourrir l'employé, de ceux qui peuvent loger le travailleur et sa famille; elles feraient en même temps le recensement des chômeurs, connaîtraient leur âge, leurs aptitudes.

Le gouvernement établirait différents bureaux à travers la province, qui mettraient en contact employeurs-cultivateurs et chômeurs, verraient au paiement des salaires.

Ce projet, au lieu de n'être offert qu'à quelques-uns triés sur le volet, comme aujourd'hui pour les colons de la Rivière Solitaire, ou ailleurs, profite à toutes les personnes qui veulent travailler, surtout aux célibataires ou veufs; il peut profiter à plusieurs milliers d'hommes avec familles, car il y a des milliers de terres inhabitées avec maison et dépendances.

Dans ce dernier cas, le cultivateur pourrait fournir aux travailleurs leur habitation, leur nourriture, leur salaire au travailleur avec une allocation suivant le nombre des membres de la famille.

Il est incompréhensible qu'il y ait, au moins depuis deux ans, cent mille hommes sans travail dans cette province et de l'ouvrage pour au moins la moitié de ce nombre et que le gouvernement de cette province n'ait pas tenté d'employer ces hommes à faire ces ouvrages utiles, productifs, de richesse, moins onéreux au trésor public que leur entretien à ne rien faire.

Monsieur le leader, n'allez pas croire que le plan n'est pas réalisable; l'an dernier, votre collègue, M. Auger, a placé des chômeurs chez des cultivateurs, qui pouvaient payer salaire. Il s'est servi du marché Bonsecours comme bureau de placement; au printemps dernier, dans une paroisse, j'ai recueilli à l'issue d'une assemblée, l'adhésion de 102 cultivateurs qui étaient prêts à recevoir un chômeur, à le nourrir, le loger, l'entretenir, pourvu que son salaire fut payé par le trésor public; que d'autres auraient suivi cet exemple après l'expérience des autres.

Que les cultivateurs étaient prêts au printemps à donner de l'emploi aux chômeurs, la chose ne fait de doute pour aucune personne avisée; que les chômeurs aient été ou soient prêts à travailler sur la terre pour un modeste salaire et leur entretien, il y a plus que des probabilités; et la chose doit être tentée; d'ailleurs, l'autorité pourra toujours les mettre dans l'alternative de travailler ou de ne rien recevoir; mais d'abord il faut qu'elle offre du travail.

Les terres de cette province sont un chantier où, comme je le disais, peut-être cinquante mille hommes peuvent trouver de l'emploi au bénéfice de la classe agricole, du chômeur et du pays.

Il faut ouvrir ce chantier; il est tard, il aurait été préférable de le faire au printemps; mais il vaut mieux encore y envoyer des travailleurs à cette saison avancée que de les envoyer parmi les souches de la-bas, loin des communications, des centres habités, comme on se propose de le faire.

Que le gouvernement se mette en relation immédiatement avec les propriétaires des terres abandonnées mais avec constructions, et il trouvera de suite à placer ces 250 familles à des conditions plus avantageuses pour les colons, moins onéreuses pour le trésor public.

Qu'il établisse des bureaux qui mettent en contact chômeurs et cultivateurs, et malgré la saison avancée, il donnera de l'emploi à des milliers pourvu qu'il paie le salaire.

Les corporations municipales, la Cité de Montréal s'efforcent à faire des travaux, afin de donner de l'emploi et les millions qu'elles dépensent ne donnent de l'ouvrage qu'à un petit nombre, attirent les travailleurs des campagnes, est-il logique d'agir ainsi, quand il est facile, moins onéreux de donner de l'ouvrage à un plus grand nombre, de remédier à la crise en provoquant un retour à la terre?

Vous avez dit avec raison que les travaux dans les villes, que les millions du secours direct n'ont été que des moyens d'empêcher une plus grande misère, mais n'ont servi et ne servent en rien à remédier à la crise.

Mais redonner à la terre les bras dont elle a besoin, au cultivateur l'avantage d'améliorer sa situation, est un remède à la solution du problème économique.

Monsieur le Leader, employez donc, je vous prie, vos talents, votre autorité à provoquer le "maintien à la terre", à un véritable "retour à la terre" en donnant les moyens aux cultivateurs de restaurer, améliorer leurs propriétés, en leur fournissant les moyens de s'assurer une main-d'œuvre nécessaire.

Soyez la Providence des chômeurs, en donnant à tous l'avantage d'un travail rémunéré, éducatif, qui leur permettrait de se familiariser avec la vie rurale, les préparerait à devenir plus tard des "terriens".

La sève monte des racines à la tête de l'arbre; la prospérité ne peut renaitre qu'autant que les classes laborieuses, que l'industrie basique, l'agriculture, prospère, car les cultivateurs sont à la société ce que les racines sont à l'arbre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Travaillez pour les cultivateurs afin qu'ils demeurent sur la terre.

Les finances des municipalités

Recommandations de M. Oscar Morin

Québec, 20 (S.P.C.) — De retour du congrès des municipalités, M. Oscar Morin, président de la Commission municipale et sous-ministre des affaires municipales, recommande aux municipalités de porter une grande attention à la vérification de leurs finances et à la préparation de leurs budgets. "Au moins 300 municipalités, dit-il, ne préparent nullement leur budget. Elles empruntent au fur et à mesure; à la fin de l'année elles demandent au secrétaire-trésorier combien se chiffre la dette, puis elles imposent une taxe foncière en conséquence. Souvent, cela résulte en un déficit.

"C'est là une des raisons pour lesquelles on compte actuellement 70 municipalités en défaut."

M. Morin rappelle que la Commission a publié une longue liste de vérificateurs autorisés et demande aux municipalités d'utiliser leurs services. D'ailleurs, les municipalités qui n'ont pas attendu ces conseils pour agir dans le sens indiqué n'ont eu qu'à s'en féliciter.

L'enquête bancaire du Sénat américain

Washington, 20 (S.P.A.) — L'enquête du sénat américain sur la banque Morgan et autres banques reprendra le 3 octobre. Le président du comité d'enquête convoque ses collègues pour leur travail en leur annonçant qu'en novembre, et qu'il faudra rédiger le rapport au Sénat pour janvier. Les détails de la procédure ne seront pas connus avant que Fletcher ait communiqué avec l'avocat Ferdinand Pecora. Cependant, on croit que l'on terminera d'abord l'enquête sur la maison Morgan et la firme Kuhn, Loeb and Company avant d'étudier le cas de la banque Dillon, Read and Company et celui de la Chase National Bank et de la Chase Securities Corporation.

Enfin, il est certain que le rapport au Sénat recommandera des réformes radicales dans la loi des banques et de la bourse.

L'industrie forestière en Gaspésie

Québec, 20. (S.P.A.) — L'industrie forestière de Gaspésie sera relativement prospère cet hiver. D'abord, parce qu'à la demande de la Chambre de commerce de Gaspésie, le gouvernement a entamé des négociations avec l'International Paper Co. de bois. La compagnie a coupé du bois. La campagne a répondu que c'était en effet son intention.

M. Paul-Emile Côté, député de Gaspésie, de passage à Québec, a déclaré que les compagnies Lacroix & Fraser allaient commencer prochainement leurs opérations de coupe.

De plus, ainsi que l'a annoncé M. Taschereau à Saint-Florentin, le moulin de Chandler a repris ses opérations et 300 hommes ont recommencé leur travail.

Au Congrès des métiers et du travail

Windsor, 20. (S.P.A.) — Le Congrès des métiers et du travail, réuni à Windsor, vient de se déclarer en faveur des ouvriers des chemins de fer qui protestent contre la réduction de leurs salaires.

Le congrès a passé deux résolutions, la première pour assurer son aide morale aux protestataires, la seconde pour adresser une lettre au gouvernement en vue de faire augmenter les salaires des ouvriers.

Plusieurs personnes ont dénoncé les procédés scandaleux et illégaux de firmes de Toronto qui, en dépit de la loi sur les salaires minima renvoient leur main-d'œuvre pour engager des gens à moitié prix et qui travaillent jusqu'à soixante heures par semaine.

A l'Ecole des Hautes Etudes

COURS DE CHIMIE. LE SOIR. A PARTIR D'OCTOBRE PROCHAIN

A l'heure où l'enseignement des sciences se renouvelle et prend, dans nos écoles de tous degrés, une importance croissante, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, pour répondre à de nombreuses demandes, croit bon d'ajouter une nouvelle matière à la liste déjà longue de ses cours du soir. C'est la chimie théorique et pratique.

Ce cours s'adresse au public en général, mais plus particulièrement au personnel enseignant de nos écoles primaires et secondaires; professeurs, instituteurs et institutrices, religieux et religieuses. Le programme se répartit en 40 séances de 2 heures: 20 séances de chimie théorique et 20 séances de chimie pratique ou travaux de laboratoire. Il s'étend à la chimie minérale et à la chimie organique. Au lieu de se donner de 7.30 à 9.30 heures comme les autres cours, les cours de chimie se donneront à 5.30 heures de l'après-midi — cela, afin d'en faciliter l'accès à ceux mêmes à qui ils s'adressent. Ce cours commencera le 2 octobre prochain. L'inscription est de \$25 pour la chimie théorique et \$25 pour la chimie pratique. Les personnes qui désirent plus de renseignements les obtiendront gratuitement à l'Ecole même. Ce nouveau cours rendra de grands services au personnel enseignant en général, qui a de plus en plus besoin de culture et, en particulier, aux professeurs et instituteurs qui veulent se spécialiser dans l'enseignement des sciences. (Communiqué)

que celle-ci offre des avantages au travailleur, et vous aurez travaillé d'une manière rationnelle, efficace, pour la Cité de Montréal.

Bien à vous.

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Napoléon GARCEAU

Les achats aux Etats-Unis

La campagne pour les augmenter va commencer vers le premier octobre

Washington, 20. (S.P.A.) — La campagne en faveur d'une augmentation des achats pour la population va probablement commencer vers le premier octobre, selon les déclarations récemment faites par le général Johnson. Plusieurs raisons ont empêché de commencer la campagne à la date fixée, entre autres les difficultés considérables que l'administration a éprouvées pour arriver à mettre sur pied un code du charbon, acceptable par les patrons et par les ouvriers.

Ce ne sont certainement pas les plans de campagne qui manquent et l'administration n'a pas caché qu'elle dispose d'au moins vingt projets dont la plupart contiennent des suggestions pour des achats régionaux déterminés dans une période de temps déterminée. Le général Johnson, après mûre réflexion, les a tous jetés au panier et a décidé de consacrer son projet personnel, qui a l'avantage d'être plus simple et aussi plus effectif.

Le président Roosevelt a signé hier sept autres codes industriels et commerciaux. On ne sait pas encore la date à laquelle Johnson va entreprendre la discussion de la charte de la vente au détail, mais il est très probable que la chose ne saurait tarder longtemps.

On déclare dans les milieux officiels que la signature du code du charbon va se traduire par une augmentation de \$2 par tonne dans les prix de la houille.

MM. Houde et Savignac poursuivent M. D. Maillé

MM. Camilien Houde et J.-Marie Savignac ont intenté hier chacun une action en dommages de \$999 contre M. Diogène Maillé. Les déclarations ne sont pas encore produites, mais on sait que ces actions sont basées sur un discours prononcé par M. Maillé mercredi de la semaine dernière, à une réunion de la Fédération des ouvriers du Canada.

M. Maillé est président de la surcursale Saint-Denis de la Fédération des ouvriers du Canada. Au cours de la réunion, un partisan de M. Houde vint déclarer que l'ancien maître cherchait à obtenir l'appui des clubs ouvriers. M. Maillé interrompit le monsieur au milieu de son discours, le déclarant hors d'ordre, et lorsque sa décision fut contestée, il demanda le vote et obtint un vote de confiance. Puis il fit ensuite un discours, disant que puisque l'"agent" de M. Houde avait laissé sortir le chat du sac, il était aussi bien de retourner le sac à l'envers. Et ce serait sur des remarques que M. Maillé a faites alors que reposeraient les deux actions.

Les syndicats catholiques

ASSOCIATION DES PLÂTRIERS

L'Association des Plâtriers de Montréal tient ce soir, à l'édifice des Syndicats catholiques, 1231, Demontigny Est, une grande assemblée à laquelle tous les membres du vote et obtint un vote de confiance. Puis il fit ensuite un discours, disant que puisque l'"agent" de M. Houde avait laissé sortir le chat du sac, il était aussi bien de retourner le sac à l'envers. Et ce serait sur des remarques que M. Maillé a faites alors que reposeraient les deux actions.

TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES

Le Syndicat des Travailleurs en Chaussures rassemble ce soir les membres de toutes ses sections: Monteurs, Machinistes, Tailleurs de Cuir, Tressers et travailleurs dans le Cuir à semelles. M. A. Durand, agent d'affaires, doit présenter un rapport détaillé sur le travail dans les industries qui emploient ses membres.

SYNDICAT DES IMPRIMEURS

Le Syndicat des Relieurs et le Syndicat des Typographes tiennent ce soir leur assemblée régulière. La question la plus importante sera celle des contrats de travail. L'agent d'affaires fera rapport des entrevues qu'il a eues à ce sujet et les membres seront appelés à faire des suggestions. Nous comptons sur une nombreuse assistance.

Importante assemblée ce soir dans Mercier

La première assemblée d'automne de l'Association conservatrice de Mercier aura ce soir, à 8 h. précises, à la salle Girard, 4245 rue Saint-André, près Rachel.

M. G.-H. Moineau, président actif de l'Association, présidera. Plusieurs questions importantes, entre autres celle du choix des délégués à la convention de Sherbrooke, obligent tous les membres à s'y rendre en très grand nombre et à l'heure indiquée. Tous les amis de la cause conservatrice sont cordialement invités.

Session fédérale le 11 janvier

Ottawa, 20 (S. P. C.). — On affirme, dans les milieux politiques, que la prochaine session fédérale s'ouvrira le 11 janvier prochain. On y discutera une loi pour la révision de notre régime bancaire, à la suite du rapport Macmillan, et l'on y adoptera le traité pour le creusement du Saint-Laurent.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi 20 septembre

WABC
6.30 p.m., The Russian Gypsy Orchestra, avec George Scherban.
7.15 p.m., Orchestre Jack Denny, avec Jeanne Lang et Scrapy Lambert.
7.30 p.m., Orchestre Dolph Martini.
8.00 p.m., Happy Bakers. Phil Ducey, Frank Luther et Jack Parker, avec Harriet Lee.
8.15 p.m., The Human Side of the News, par Edwin C. Hill.
8.30 p.m., The Metropolitans. Direction André Kostelanetz.
9.00 p.m., Guif Program. Orchestre Irvin S. Cobb et Al Goodman.
9.15 p.m., Swanee Music, avec Kate Smith. Direction Nat Bruffell.
9.30 p.m., White Owl Program. Guy Lombardo avec The Royal Canadians. Concours des comédiens Burns et Allen.
10.00 p.m., Old Gold Program. The Pennsylvanians. Solistes et orchestre.
11.15 p.m., Vera Van, contralto.

WGY
7.30 p.m., Muted Strings, avec Marion Williams, soprano, Roger Sweet, ténor.
7.45 p.m., Carmelo Cascio, pianiste.
8.15 p.m., Regimentalists, chœur de voix d'hommes, NBC.
8.30 p.m., General Electric Program. Avec Antoinette Hantock, contralto; une quatuor de voix d'hommes; The Rice String Quartet.
9.00 p.m., Corn Cob Pipe Club of Virginia (musique rustique), quatuor, NBC.

WTIC
7.30 p.m., Broadway Melodies. Direction Norman Clouston.
7.45 p.m., Sport, par Walter Haggood.
9.30 p.m., WTIC Playhouse. Direction Guy Hedlund.
10.30 p.m., WTIC Playhouse, direction Guy Hedlund: "Second anniversaire".
12.00 minute — Ralph Kirby, le chanteur du rêve, NBC.

Les beaux concerts

WABC
4.15 p.m., Artist Recital. — Barbara Maurer, contralto; Charles Carile, ténor; Silent Strings, de Banstock; Sotto il cielo, de Sibella; O Let Me Dream, de Browning; Interlude, de Kostelanetz; Little Tavern, de Vanderbilt; Alma That Spring Should Vanish, d'Harrington; Do Not Go, My Love, d'Hageman. — Par Miss Carolyn Gray, pianiste; 12ème sonnet de Pétrarque, de Hantock; Gavotte, de Levitzki; Un peu de mal, de Palmgren; Bagatelle en ré majeur, de Tchernepine.
8.30 p.m., The Metropolitans. Direction André Kostelanetz. Valse de Victor Herbert (arr. Grofé); Cuban Love Song; Mésolides (The Cat and The Fiddle).
9.45 p.m., The Columbia Symphony Orchestra, avec Howard Barlow. Programme composé d'œuvres de Chabrier, d'Espagna, Danes slave, Joyeuse marche, Habanera, Ouverture de Jewendine.

Jeudi 21 septembre

WABC
7.00 p.m., Modern Male Chorus. Direction André Kostelanetz.
7.15 p.m., Diacour, de la NRA.
7.20 p.m., Dance Time.
8.00 p.m., The Boswell Sisters.
8.30 p.m., Windy Sisters Revue.
9.30 p.m., Columbia Dramatic Guild. The Pied Piper of Hamelin.
10.00 p.m., Deep River. Willard Robinson.
12.00, minute. — Casa Loma Orchestra (Du Geln Island Casino).

WGY
7.00 p.m., Fieshman Hour, avec Rudy Vallee et les Connecticut Yankees.
9.00 p.m., Orchestre Paul Whiteman avec Al Johnson.
10.30 p.m., Orch. Jack Denny, NBC.

Les beaux concerts

WABC
9.00 p.m., Mark Warnow présente Vera Van, contralto et The Four Chubmen Quartet. — Melody, de Machan; Southern Roses, de Strauss; Night and Day (Gay Divor); Dancing in the Dark (Band Wagon); Extrat (Music in the Air); Turn Out The Lights; Take a Chance.
10.45 p.m., Gladys Rice, soprano, avec un orchestre de concert. Beautiful Lady (Pink Lady); Overture (Le mariage de Figaro); de Mozart; Little Black Rose; L'enfant et le sortilège; de Ravel; Juste un peu d'amour, de Sileu; Danse espagnole (La vie brève), de De Falla; Souvenir d'une nuit à Madrid, de Glinka; Eli, Eli.

Postes locaux

MERCREDI, 20 SEPTEMBRE

CHLP
4.30 Danse. d'affaires.
5.00 Maison du repos.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Romances.
6.35 Temping Program.
7.00 Chanson et Georges.
7.45 Piano.
8.30 CCR.
9.00 Orchestre Cunard.
9.45 Meunier da Silva.
10.20 Trio.
11.00 Paroisse Saint-Jacques.
11.30 Ainsi va le monde.

CKAC

4.30 Cote de la bourse.
5.00 Musique de danse.
5.25 Doux parler.
5.45 L'heure du foyer.
6.15 La Franco.
6.30 Silent Glow.
6.45 Musique.
7.00 Chansons françaises.
7.15 Causerie.
7.30 Rex Battle.
8.00 Orgue.
8.30 C.C.R.
9.00 Violoncelles.
9.15 Réclat.
9.30 Variétés.
10.00 C.C.R.
11.00 Nouvelles.
11.30 Musique de danse.

CFCF

4.30 Disques.
4.45 Sketch.
5.00 Orchestre Casino.
5.30 Sketch.
6.00 Heure du crépuscule.
6.45 Musique populaire.
7.00 Studio.
7.15 Leçons d'espagnol.
7.30 Danse.
7.45 Fantaisie.
8.00 Sketch.
8.30 C.C.R.
9.00 Studio.
9.30 Solistes.
10.00 Sketch.
11.00 Nouvelles.
11.15 Danse.
11.30 Orchestre.

E-7.35 p.m., L'orchestre Rex Battle, de Toronto.
E-8.30 p.m., Promenades en "Nouvelles".
N-10.00 p.m., Une heure près de vous.

JEUDI, 21 SEPTEMBRE

CHLP
8.50 Ouverture.
9.00 L'heure exacte.
9.02 Chansons françaises.
9.30 Musique de danse.
9.45 Musique musicale.
10.00 Orgue.
10.30 Aïra d'opéra.
10.45 Danse.
11.00 Musique classique.
11.15 Geo. Laporte.
11.30 Commerçants canadiens.
12.00 Pour vous, mesdames.
1.00 Musique de chambre.
1.15 Cote de la bourse.
2.00 Nouvelles.
2.30 L'heure exacte.
4.28 L'heure exacte.
4.30 Danse.
4.45 La vie au grand air.

Un Sou par Mille pour aller dans l'Ouest

Billets valables, tous les jours, à l'aller, du 20 au 30 septembre
Délai de validité: 30 jours

Exemples de voyages, ALLER ET RETOUR de MONTREAL à

Winnipeg	\$27.25	Edmonton	\$44.00
Régina	34.50	Kamloops	51.75
Saskatoon	36.75	Prince Rupert	57.25
Prince Albert	37.75	Vancouver	57.25
Calgary	44.00	Victoria	59.00

Réductions proportionnelles des autres gares orientales, y compris Windsor, Sault Sainte Marie, Sudbury, Capreol et Cochrane, pour toute gare occidentale, y compris Port Arthur et Armstrong.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Balance de commerce

Si la valeur de nos exportations n'a baissé, pendant les huit premiers mois de l'année que de 1-2 pour cent, la valeur de nos importations a diminué dans des proportions plus considérables et le résultat est que cette période se solde avec une balance commerciale favorable de près de 60 millions de dollars comparativement à une balance défavorable de 8 millions pour la période correspondante de 1932.

Dominion Stores

La valeur des ventes des Dominion Stores pendant les quatre semaines terminées le 9 septembre a été de \$1,470,398, une diminution de \$124,500 ou de 7,86 pour cent sur la période correspondante de 1932. Il faut tenir compte toutefois que le nombre des magasins en opération était moindre de 54 unités. La différence avec l'an dernier tend à diminuer de mois en mois puisqu'en janvier la diminution était de 20 pour cent et que la moyenne depuis le commencement de l'année est de 14,15 pour cent.

Dividendes déclarés

Page-Hervey Tubes Ltd., 1 1/2 % sur l'action privilégiée et 75 sous par action ordinaire, payable le 2 octobre aux actionnaires inscrits le 20 septembre.

Thrifty Stores Ltd., 1 1/2 % sur les actions privilégiées et 10 sous par action ordinaire, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 23 septembre.

La nouvelle bourse

New-York, 20. — Le succès semble assuré à la nouvelle bourse organisée dans le New-Jersey en vue de remplacer celle de Wall Street qui est menacée par des impôts de la ville de New-York. Quelques-unes des maisons les plus importantes, membres de Wall Street, ont accepté de prendre des sièges à la nouvelle Bourse. En fait, un total de 634 des membres de Wall Street sont devenus membres du New-Jersey Exchange. On veut inscrire le plus tôt possible sur le nouveau marché les titres les plus actifs à New-York afin de commencer les opérations dès avant que la nouvelle réglementation de New-York soit en vigueur.

Minrand

Le tenue de l'action Minrand sur le marché libre provoque un vif intérêt dans les milieux où l'on spéculait sur les valeurs minières. Le cours de l'action est très ferme et soutenu par une demande provoquée par un grand nombre de petits spéculateurs. La distribution de ce titre nouveau à Toronto et dont l'apparition à la cote ne saurait tarder, est très rapide et effective sans bruit.

Mogridge-McLeod

On annonce que la N. A. Timmins Exploration Co., compagnie présidée par le président de la Hollinger, a commencé un travail d'exploration de la propriété Mogridge-McLeod dans la région de Sudbury. On est d'opinion que la propriété peut être développée avantageusement quoique les échantillons pris jusqu'à maintenant la placent dans la catégorie des mines de faible teneur.

Base Metals

Le moulin de Base Metals fonctionne présentement à 85 % de sa capacité et on prévoit qu'il fonctionnera à plein rendement dans un avenir rapproché. A cause de ces développements, on estime que les recettes s'établiront à une moyenne de \$1,000 par jour malgré les prix actuels des métaux.

Little Long Lake

Le puits de Little Long Lake Gold Mines a été creusé à 220 pieds et un tunnel est commencé au niveau de 200 pieds. Des essais du minerai à ce niveau ont localisé une veine importante donneraient jusqu'à 831 d'or la tonne.

La monnaie d'or

Ottawa, 20 (P. C.). — Le ministre des finances a publié un avis rappelant que toutes les personnes qui feraient fondre de la monnaie d'or en vue de bénéficier de la prime qui est payée par Ottawa pour l'or en lingot est passible d'une amende de \$250 et d'un emprisonnement de 6 mois.

Cours d'argent

Londres, 20. — Le cours de l'argent a faibli de 1-16 à 18 7-16 pence.

Cours du sucre

New-York, 20. — Les tendances sont irrégulières sur le marché du sucre. Options: sept., 1.32; déc., 1.38; janv., 1.60; mars, 1.66; mai, 1.72; juil., offre, 1.75.

Cours du café

New-York, 20 (P. A.). — Le marché du café est un peu plus faible. Rio: sept., coté, déc., 6.18; mars, offre, 6.25; mai 6.41; juil., 6.48. Santos: sept., dem., 8.60; déc., 8.63-68; mars 8.73-74; mai, offre, 8.80; juil., 8.89.

Les grains en recul

Chicago, 20 (P. A.). — Influencés par le recul des cotons, tous les grains ont fléchi ce matin, malgré une avance rapide de la livre sterling. Pour le blé, les reculs s'étendent de quelques fractions à 2 sous le boisseau.

Marché des animaux

Un nombre total de 878 animaux étaient mis en vente ce matin à Montréal, soit 106 bêtes à cornes

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie, Limitée)

Dominion du Canada:	Offre Dem.
5 1/2 % 1er nov. 1933	100 100 1/2
5 1/2 % 1er nov. 1934	101 101 1/2
5 1/2 % 15 nov. 1935	94 1/2 95 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1936	102 1/2 103
5 1/2 % 1er oct. 1937	107 1/2 108
5 1/2 % 1er oct. 1938	108 1/2 109
5 1/2 % 1er oct. 1939	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1940	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1941	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1942	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1943	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1944	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1945	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1946	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1947	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1948	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1949	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1950	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1951	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1952	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1953	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1954	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1955	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1956	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1957	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1958	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1959	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1960	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1961	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1962	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1963	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1964	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1965	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1966	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1967	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1968	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1969	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1970	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1971	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1972	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1973	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1974	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1975	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1976	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1977	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1978	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1979	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1980	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1981	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1982	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1983	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1984	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1985	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1986	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1987	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1988	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1989	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1990	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1991	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1992	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1993	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1994	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1995	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1996	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1997	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1998	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 1999	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2000	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2001	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2002	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2003	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2004	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2005	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2006	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2007	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2008	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2009	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2010	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2011	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2012	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2013	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2014	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2015	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2016	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2017	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2018	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2019	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2020	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2021	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2022	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2023	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2024	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2025	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2026	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2027	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2028	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2029	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2030	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2031	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2032	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2033	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2034	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2035	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2036	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2037	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2038	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2039	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2040	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2041	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2042	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2043	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2044	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2045	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2046	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2047	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2048	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2049	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2050	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2051	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2052	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2053	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2054	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2055	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2056	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2057	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2058	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2059	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2060	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2061	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2062	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2063	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2064	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2065	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2066	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2067	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2068	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2069	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2070	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2071	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2072	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2073	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2074	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2075	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2076	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2077	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2078	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2079	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2080	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2081	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2082	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2083	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2084	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2085	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2086	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2087	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2088	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2089	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2090	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2091	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2092	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2093	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2094	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2095	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2096	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2097	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2098	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2099	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2100	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2101	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2102	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2103	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2104	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2105	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2106	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2107	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2108	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2109	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2110	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2111	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2112	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2113	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2114	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2115	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2116	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2117	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2118	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2119	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2120	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2121	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2122	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2123	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2124	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2125	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2126	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2127	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2128	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2129	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2130	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2131	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2132	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2133	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2134	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2135	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2136	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2137	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2138	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2139	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2140	101 1/2 102 1/2
5 1/2 % 1er oct. 2141	101 1/2 1

Le nombre des écoliers

Augmentation de 925 sur l'année dernière — On n'admet plus les enfants de moins de six ans — Economie de \$70,000

Réunie en séance régulière, la commission pédagogique des écoles catholiques a adopté un rapport statistique du directeur général des études, M. J. Manning, sur les inscriptions scolaires. Relativement à 1932-1933, les inscriptions accusent une augmentation de 925, ce qui est inférieur à l'augmentation qui a marqué l'exercice 1931-1932. Ce fléchissement de l'augmentation résulte du fait qu'on n'admet plus dans les écoles les enfants de moins de six ans. Le président général, M. Victor Doré, estime à \$70,000 l'économie que vaut à la commission le rejet des enfants de moins de six ans. Cette mesure a diminué de 1,719 le nombre des écoliers, des classes préparatoires. Nous publions plus bas les principaux chiffres du rapport de M. Manning.

Au cours de la séance, les commissaires ont pris connaissance d'une lettre que le principal de l'école supérieure du Plateau, M. J. P. Labarre, leur a écrite pour protester contre l'admission à l'école normale Jacques-Cartier, d'élèves de sixième année, de préférence à des finissants du Plateau. A la demande de Mgr Piette, le principal de l'école normale Jacques-Cartier, M. l'abbé Adélard Desrosiers, membre de la commission pédagogique, a ajourné à une prochaine séance sa réponse à M. Labarre.

Le président général a déclaré qu'à une demande d'emploi comme professeur spécial de dessin, il a répondu que la commission n'accepte, pour l'enseignement spécial du dessin, que des diplômés de l'école des Beaux-Arts.

Voici les principaux chiffres du rapport statistique adopté:

Districts	1933	1932
Centre	21,014	20,822
Est	32,588	32,108
Nord	28,761	28,264
Ouest	16,199	16,154
Ec. de langue anglaise	14,446	14,735
Total	113,008	112,083

Cela donne les augmentations suivantes pour chacun des districts de langue française: centre, 192; est, 480; nord, 497; ouest, 45.

Une diminution de 289 pour les écoles de langue anglaise. Les statistiques relatives aux écoles primaires supérieures révèlent une augmentation totale de 442 et une diminution de 79 dans le district nord:

Districts	1933	1932
Centre	820	774
Est	767	477
Nord	403	482
Ouest	355	261
Ec. de lang. ang.	543	452
Total	2,888	2,446

Voici les augmentations que cela constitue: centre, 46; est, 290; nord, 94; écoles de langue anglaise, 91.

Les statistiques relatives aux cours préparatoires sont les suivantes:

Districts	1933	1932
Centre	1,773	2,058
Est	2,973	3,287
Nord	2,489	3,005
Ouest	1,522	1,829
Ec. de lang. ang.	1,366	1,663
Total	10,123	11,842

La diminution totale de 1,719 se répartit ainsi: centre, 285; est, 314; nord, 516; ouest, 307; écoles de langue anglaise, 297.

Étaient présents, outre Mgr Piette, M. Doré et M. l'abbé Desrosiers; Soeur Ste-Anne-Marie, M. Edouard Montpetit, le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., M. l'abbé L.-A. Foucher, M. l'abbé Z.-N. Hur-

teau, le Dr E.-J. Mullally, M. l'abbé F.-M. Elliott, M. Augustin Frigon, le Dr Joseph Nolin, M. Charles Mailard, le Dr J.-E.-C. Kennedy, M. Henry Laureys, commissaires; M. l'abbé J.-O. Maurice, visiteur général; M. J.-M. Manning, directeur général des études; M. Jean Casgrain, secrétaire; M. F. Vincent, statisticien.

Devant la Commission du tarif

Ottawa, 20 (S.P.C.) — La commission du tarif entendra deux appels pour des révisions de clauses actuellement en vigueur, en matière de douane.

Le premier est soumis par la Matchwear Company, de Calgary, et vise à faire déclarer que certaines sortes d'étoffes ne sont pas fabriquées au Canada, et par conséquent ne sont pas sujettes à des droits supplémentaires contre le dumping. Le second, fait au nom de Johnston, Allan and Co., de Toronto, demande une classification pour certaines espèces de toiles de lin garnies de broderies auxquelles la préférence impériale ne s'applique pas.

La commission a rejeté un appel de la Mudge, Watson and Co., de Montréal, sur une classification de galons.

Elle rendra sous peu sa décision dans une affaire importante sur les droits qui frappent les briques réfractaires destinées à des chaudières de chauffage central.

L'évaluation municipale

Environ 3,000 propriétaires contestent les chiffres des évaluateurs municipaux pour fins de taxation. L'an dernier 2,200 propriétaires avaient protesté.

Le bureau des évaluateurs qui entendra les plaintes, siégera le mois prochain et les séances se prolongeront pendant huit semaines.

Le paiement des loyers

La Commission municipale de chômage établit une moyenne fixe

La Commission de chômage de Montréal a établi une moyenne fixe pour le paiement des loyers. La commission paiera tant par chambre et ne paiera que pour les chambres nécessaires au nombre des enfants dans la famille.

Si le logis comprend un plus grand nombre de chambres que besoin en est, la commission ne paiera que pour le nombre de chambres nécessaires.

Ainsi une famille composée du père, de la mère, d'un garçon et d'une fille nécessiterait un logis comprenant une chambre pour le père et la mère, une chambre pour le garçon et une chambre pour la fille, plus une cuisine, soit quatre chambres au taux de \$2.50 par mois. Le propriétaire recevrait donc \$10. Mais si le logis pour cette même famille comprenait cinq chambres, le propriétaire ne recevrait pas un sou de plus, parce que la cinquième chambre ne serait pas considérée nécessaire.

Ainsi, la famille nombreuse recevrait plus pour allocation locative que la famille peu nombreuse.

Solennité anticipée des SS. Martyrs Canadiens

On peut faire, dès cette année, en vertu de l'indult apostolique obtenu le 30 mars 1933, la solennité des saints Jean de Brébeuf et Comp. Martyrs, le dimanche, 24 septembre. En voici les indications liturgiques: Missa unica, cantata vel lecta, ut in Festo, Com. Dom. et B. M. V. de Mercedes, Credo, Præf. et Ev. ult. de Dom. — Ad Vesp. cantata, Com. Dom. et B. M. V. de Mercedes.

Séance du conseil municipal vendredi

Il y aura séance du conseil municipal vendredi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi.

La conférence de Toronto

Elle préconise l'institution d'un tribunal d'arbitrage pour les pays de la Société britannique des Nations et l'uniformisation des lois de navigation

Toronto, 20 (S.P.C.) — La conférence sur les relations des pays de la Société britannique de nations — laquelle n'a aucun caractère officiel — préconise l'institution d'un tribunal d'arbitrage pour les pays de la Société et l'uniformisation des lois de navigation des pays de la Société dans la mesure où ces lois ont trait au droit international maritime.

Le tribunal d'arbitrage serait institué surtout pour l'interprétation des traités et des accords. Ses décisions seraient sans sanction. Quelques délégués ont exprimé l'opinion que les dominions finiront par soumettre à la Cour permanente de justice internationale les questions de cette nature. Quant aux questions constitutionnelles, elles resteront du ressort des conférences impériales.

La conférence préconise aussi l'adoption d'une méthode statistique commune à tous les pays de la Société.

Répondant à un délégué indien, un délégué britannique a dit que la Grande-Bretagne n'admettra jamais une politique destinée à maintenir une race de couleur dans un état d'infériorité relativement aux blancs. La conférence est d'opinion que les questions de races et de couleurs constituent de plus en plus une menace pour le monde.

Il a été question d'associations nationales de presse pour assurer l'échange des informations entre les pays de la Société britannique de nations.

Balchen est disparu

Le Cap, Afrique du Sud, 20 (S. P. A.) — Le lieutenant Berni Balchen, arrivé ici à bord du navire d'expédition de sir Hubert Wilkins, et transporté d'urgence à l'hôpital du Cap, à cause d'une crise d'appendicite aiguë, est disparu mystérieusement. L'on ignore totalement ce qu'il est advenu de lui.

Balchen, aviateur renommé, quitta le navire de Wilkins vers 4h. lundi après-midi et appela un taxi pour se faire conduire à l'hôpital. On ne l'a pas revu depuis. D'aucuns prétendent qu'il rencontra un médecin à un hôtel local et qu'il s'enfuit ensuite précipitamment, laissant son taxi à la porte. Après une longue attente, le chauffeur du taxi se décida à retourner au navire avec le bagage de l'aviateur.

La pollution par les eaux d'égout

L'administration municipale a reçu des plaintes nombreuses sur la pollution par les eaux d'égout à l'extérior de la rue Lill. Elle a décidé de construire l'usine d'épuration et de filtration, le plus tôt possible. MM. Monette, Lafrenière, Blanchard et Lee qui visiteront les usines de New-York et de Boston, se rendront aussi à Atlantic City où la ville a deux grandes usines d'épuration.

A l'Ecole des Hautes Etudes

COURS D'ACTUARIAT

Les inscriptions au cours d'actuariat de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales se poursuivront jusqu'à vendredi soir, le 23 du courant.

Les examens d'admission auront lieu dans la semaine du 25 septembre, à 5 h. 30 de l'après-midi, soit, lundi, 25 septembre: anglais et géométrie plane; mercredi, 27 septembre: algèbre et arithmétique.

Cultivateurs récompensés

M. Adélard Godbout donne des prix aux seize vainqueurs du concours d'exploitation rationnelle des fermes du comté de Champlain

Les Trois-Rivières, 20. (D.N.C.) — Une belle manifestation à Ste-Anne de la Pêrade a couronné hier l'initiative du ministère de l'Agriculture de Québec.

M. Adélard Godbout a, en effet, présidé à la proclamation des vainqueurs du concours d'exploitation rationnelle des fermes du comté de Champlain, et leur a remis une somme totale d'un million de dollars, répartie selon le classement de chacun.

Au cours de son allocution, M. Godbout insista sur la nécessité de l'instruction agricole comme garantie de succès pour les cultivateurs. Il montra aussi à ceux-ci qu'il est d'importance capitale qu'ils se forment en groupements professionnels, mais qu'ils y vivent dans l'union et dépensent leurs énergies à améliorer leurs méthodes au lieu de les employer à se chicaner pour les motifs les plus futiles, comme cela se pratique un peu partout.

La fête débuta par un dîner au collège des Frères du Sacré-Coeur, sous la présidence de M. le curé Eugène Denoncourt. C'est le ministre de l'Agriculture qui recevait les concurrents et les autres invités.

A la salle de réception du collège, un public nombreux se pressait, pour connaître le résultat du concours.

Sur les 45 concurrents, seize ont reçu des prix: MM. Edouard Bourgeois, \$200; Onésime Chartier, \$150; Georges Brunelle, \$125; Mme Vvs. A. Lacoursière, \$100; Amable Duval, \$80; Armand Massicotte, \$65; Alfred Dessureault, \$55; Arthur Dessureault, \$45; Joseph Lacoursière, \$40; Oscar Chartier, \$35; Henri Marchand, \$30; Auguste Bouchard, \$25; Napoléon Tessier, \$20; Arthur Lapointe, \$15; Antoine Lafliche, \$10; Johnny Juneau, \$5.

Avis aux barbiers-coiffeurs

Les cours destinés aux barbiers-coiffeurs donnés par l'Ecole d'Hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal commenceront dans la première semaine du mois d'octobre prochain. Ils sont divisés en deux années et comprennent les matières suivantes:

Dermatologie, par M. le docteur Albéric Marin;

Bactériologie, par M. le docteur Hector Aubry;

Hygiène, par M. le docteur J.-A. Baudouin.

Les cours de première année commenceront le mercredi 4 octobre prochain à 9h. du soir; les cours de 2e année commenceront le lundi 9 octobre prochain à 9h. du soir. Tous ces cours se donneront à l'édifice de l'Université, 1265, rue Saint-Denis.

L'inscription peut se faire soit à l'école même, 3256 avenue Lacombe ou à l'Université le lundi, 2 octobre à 9h. du soir.

Chez les Jeunes conservateurs

L'Association des Jeunes Conservateurs de Montserrat a tenu son assemblée régulière, lundi, le 11 septembre, au local no 1834, rue LaSalle. M. Victor Paré, président de l'Association, a dénoncé le communisme. M. H. Morin sera le conférencier à la prochaine réunion qui aura lieu lundi, le 25 septembre prochain.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HArbour 1241

L'échevin Goyette devra payer \$340.

Conjointement avec la "Wasamac Mines" — Décision du juge Trahan

M. l'échevin A. E. Goyette et la Wasamac Mines Ltd devront payer \$340 de dommages à M. Wilfrid J. Gendreau. Celui-ci réclamait \$10,500. Il alléguait qu'en mai 1927 il avait acquis des terrains miniers dans le canton Dasserat, district de Rouyn, et avait, le 20 juin 1928, cédé la moitié de ses intérêts à M. Goyette. Le 1er décembre 1928, il avait, disait-il, donné à M. Goyette une promesse de vente pour le reste de ses intérêts contre \$50,000 comptant et 75,000 actions de la Wasamac Mines Ltd, et, le même jour, il avait autorisé la compagnie à émettre 10,000 des 75,000 actions en faveur du docteur J. Napoléon Roy, médecin de Montréal, moyennant que les conditions de la promesse de vente fussent remplies.

Deux jours plus tard, la licence de mineur de Gendreau fut transportée à la Wasamac pour \$1 et autres considérations. Gendreau contesta ce transport, alléguant qu'on avait forgé sa signature, et qu'il ne pouvait pas avoir signé ce transport le 3 décembre parce qu'il était alors dans le canton Dasserat, tandis que MM. Goyette et Roy étaient dans le train vers Montréal. Il prétendait aussi que les défendeurs avaient frauduleusement avisé le ministère des mines de Québec qu'ils étaient devenus propriétaires des droits miniers. Il n'aurait ce transport qu'au mois de mars 1929 et le contesta aussitôt par une action en annulation, qui fut maintenue par le juge en chef Greenshields, le 2 février 1932.

M. Gendreau intenta ensuite une action de \$10,500 pour les dommages que lui a causés ce transport. M. le juge Trahan a déclaré l'action bien fondée, a estimé les dommages à \$340 et a condamné les défendeurs à payer cette somme au demandeur. Les défendeurs plaident entre autres choses que le transport était valide et la signature authentique.

Les chômeurs de Verdun

Ils travailleront une semaine et chômeront la semaine suivante

Les 2,118 chômeurs valides de la Cité de Verdun — sur un total de 2,900 chômeurs — qui ont été récemment employés à des travaux de secours, seront de nouveau sous les secours directs pour une semaine à partir de demain matin. Au cours de cette semaine, on préparera un nouveau programme de travaux au montant de \$510,000, dont la cité paiera \$371,000.

Le maire Ferland a annoncé cela hier soir à une réunion nombreuse tenue dans le parc Woodland sous les auspices de l'Union ouvrière de Verdun. Il a ajouté qu'on inaugurerait avec le prochain programme de travail un nouveau système: les chômeurs travailleront une semaine et chômeront la semaine suivante.

Le maire a répété que les gouvernements, surtout le fédéral, devraient contribuer plus largement à l'aide aux chômeurs. Ainsi, depuis 1931, Verdun a payé \$945,000 en travaux et en secours directs, tandis qu'Ottawa et Québec ensemble n'ont contribué que \$1,062,000. Nous payons des taxes sur le salaire, nous payons des taxes sur la cigarette, nous payons des taxes sur le sucre, Verdun paye \$6,000 de taxes par semaine à Ottawa et nous n'avons rien en retour que \$52,000 depuis le début de l'année.

M. Ferland a aussi annoncé qu'à une réunion du comité général de démission de M. l'échevin Bombardier a été acceptée. Il a rappelé que la démission de M. Bombardier a été provoquée par une manifestation de chômeurs devant sa maison la semaine dernière, alors que le maire et les autres échevins assistaient au congrès de l'Union des municipalités au cours d'un voyage à Chicago. Le maire a demandé aux chômeurs de ne plus faire de parade dans les rues, excepté peut-être à des jours de fête particuliers, et leur a dit qu'ils pourraient toujours aller le voir à l'hôtel de ville. L'hôtel de ville est, à-t-il dit, et vous pouvez vous en servir pour vos discussions ou vos réunions. Lorsque vous voulez voir un échevin, je pense qu'il est mieux d'envoyer une délégation plutôt que d'aller chez lui au nombre de 600.

Des membres de l'ancien conseil disent que nous manquons d'habileté administrative. L'ancien conseil a falsifié son dernier budget et lorsqu'il l'avait annulé, il a dit de \$39,000, le vrai chiffre est plus près de \$200,000. La Commission métropolitaine le constate. Le maire a rendu compte du congrès de l'Union des municipalités. Ayant été nommé au comité exécutif, il a combattu et fait écarter une motion à l'effet que les électeurs qui ne paient pas leurs taxes n'aient pas droit de vote aux élections municipales. Il a fait adopter une motion demandant que les gouvernements fédéral et provincial paient le tiers du coût des matériaux des travaux de chômage, et non seulement le tiers du coût de la main-d'œuvre comme actuellement. Il a confiance que cela donnera un résultat.

La bière

Au sujet de la bière, le maire a dit que le conseil est incapable de refuser cela. Il y a eu une campagne en faveur de la vente de la bière dans les tavernes, et nous ne pouvons pas empêcher la tenue d'un référendum là-dessus s'il est demandé. Vingt citoyens qui le demandent et sont disposés à en payer le coût ont droit de l'avoir. Personnellement M. Ferland s'est

DUPUIS présente des valeurs très intéressantes.

Gratis

Attention... sommier, matelas, banquette (pour coiffeuse Vanity) donnés gratuitement à tout acheteur du mobilier annoncé ici ainsi que de plusieurs autres non illustrés. Vous pouvez les examiner tout à votre aise, car ils sont maintenant à l'étalage à la passerelle du progrès, au quatrième étage.

Mobilier de chambre

TEL QU'ILLUSTRE

\$169.

Ce très beau mobilier fera une superbe chambre à coucher. Fabrication soignée de noyer d'un ton riche avec sobres décors. Bureau, coiffeuse, commode, lit double.

GRATIS

Sommier de broches entre-lacées, matelas à ressorts "SIMMONS" et banquette compris.

PLUSIEURS

autres mobiliers de haute qualité et des prix modernes, offerts à des prix avantageux, de 49.00 jusqu'à 179.00 dans le lot.

Paiements faciles si désiré.

Au quatrième (passerelle)

Dupuis Frères

A.-J. Dupuis, président. A.-J. Dupuis, vice-président. Armand Dupuis, secrétaire.

NOUVEAUX PRIX REDUITS — SEPT.-OCT. 1933 CHICAGO

SE HATER — L'EXPOSITION FERME LE 31 OCTOBRE

Ligne directe — Canadian National VOYAGES INDIVIDUELS — DE MONTREAL RENCONTRES PAR NOS REPRESENTANTS A CHICAGO ET DETROIT (Prix spéciaux de tous endroits)

TRAINS DE JOUR

Départs quotidiens Les nuits aux hôtels

10 JOURS, dont 6 à CHICAGO — y compris hébergement 1ère classe; visite ville et exposition en autocar; coucher en route TORONTO et DETROIT. Partout chambre avec bain. Pour deux logeant \$65. Hébergement seul, en plus \$5.00

NIAGARA — Comme ci-dessus, 5 jours à Chicago et 1 aux Chutes Niagara, supplément \$4.00

DETROIT-BUFFALO en bateau, cabine extérieure. Buffalo-Niagara en autocar. Bateau ou ch. de fer à Toronto, supplément, \$15.

BILLET DE 15 JOURS — En plus \$8.00 et les frais de séjour à tous endroits à volonté.

TOUS PRIX EN DOLLARS CANADIENS révisibles si les fluctuations du change l'exigent.

LE DEVOIR VOYAGES 430 Notre-Dame est Montréal Téléphone: HArbour 1241

prononcé en faveur du référendum et il a été applaudi. MM. J.-C. Bonneau et A. Sims, présidents conjoints de l'Association ouvrière de Verdun, présidaient.

Au Séminaire de Joliette

La réunion des Anciens qui font partie de l'Association aura lieu le

mercredi soir, 27 septembre prochain. Son Excellence Mgr Emile Yelle, évêque de 63e cours, sera présent. Le programme comporte le souper à 6 h. (heure solaire), et, après le souper, une réception à la salle académique.

Le lendemain, jeudi, se tiendra le convention de la classe de Son Excellence Mgr Yelle.

Ce communiqué sert d'invitation à ceux que n'attendrait pas une lettre personnelle.

Pour la première fois depuis son ouverture le sanctuaire des Martyrs Canadiens, à Midland, Ontario, a été visité dimanche par Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique. Le matin, il y eut messe pontificale, et dans l'après-midi, Son Excellence présida à la cérémonie du Chemin de la Croix, à laquelle plus de 1,000 personnes assistèrent. On voit au No 1 la croix des processions qui précédaient le cortège; (2) Mgr Joseph Bearzotti, délégué apostolique dans ses ornements pontificaux.

